



EPFY

Étude urbaine Secteur « Centre-Ville » à Saint-Arnoult-en-Yvelines

Atelier **Albert AMAR**
architectes-urbanistes

10 rue Saint Nicolas 75012 Paris / tel: 01.40.40.90.49

Mandataire du groupement :
ATELIER ALBERT AMAR / PHILIPPE BASSETTI / CUSHMAN & WAKEFIELD / ETC

Phase 1 : DIAGNOSTIC
Comité de Pilotage
25 Novembre 2014

I - IDENTITÉ - PAYSAGE URBAIN	3
1 - Histoire	
2 - Topographie	
3 - Végétal	
4 - Forme urbaine - Morphologie	
II - FONCTIONS - USAGES	19
1 - Mode d'occupation des sols	
2 - Équipements	
3 - Centralités - Polarités	
4 - Distances	
III - EXPERTISE COMMERCIALE	24
1 - Contexte concurrentiel à l'échelle large	
2 - L'offre existante en centre-ville	
3 - La commercialité du foncier étudié	
4 - Potentiel de développement commercial	
5 - Synthèse et premiers enjeux de développement	
IV - ACCESSIBILITÉ	32
1 - Le rôle déterminant de la voiture	
2 - Des aménagement et des pratiques à l'image du « tout voiture »...	
3 - ... au détriment des autres modes	
4 - En conclusion	
V - ÉLÉMENTS DE CADRAGE PROGRAMMATIQUE	45
1 - Analyse de données de programme	
VI - MUTABILITÉ DES PARCELLES À L'ÉCHELLE DE L'ÎLOT	48
1 - Intérêt architectural	
2 - État du bâti	
VII - SYNTHÈSE DES ENJEUX	51
1 - Les aménités du centre-ville	
2 - Cadre de vie	
3 - Accessibilité	
4 - Schéma d'orientations urbaines et de programmation	
ANNEXES	56

I - IDENTITÉ - PAYSAGE URBAIN

1 - Histoire

2 - Topographie

3 - Végétal

4 - Forme urbaine - Morphologie

II - FONCTIONS - USAGES

III - EXPERTISE COMMERCIALE

IV - ACCESSIBILITÉ

V - ÉLÉMENTS DE CADRAGE PROGRAMMATIQUE

VI - MUTABILITÉ DES PARCELLES À L'ÉCHELLE DE L'ÎLOT

VII - SYNTHÈSE DES ENJEUX

ANNEXES



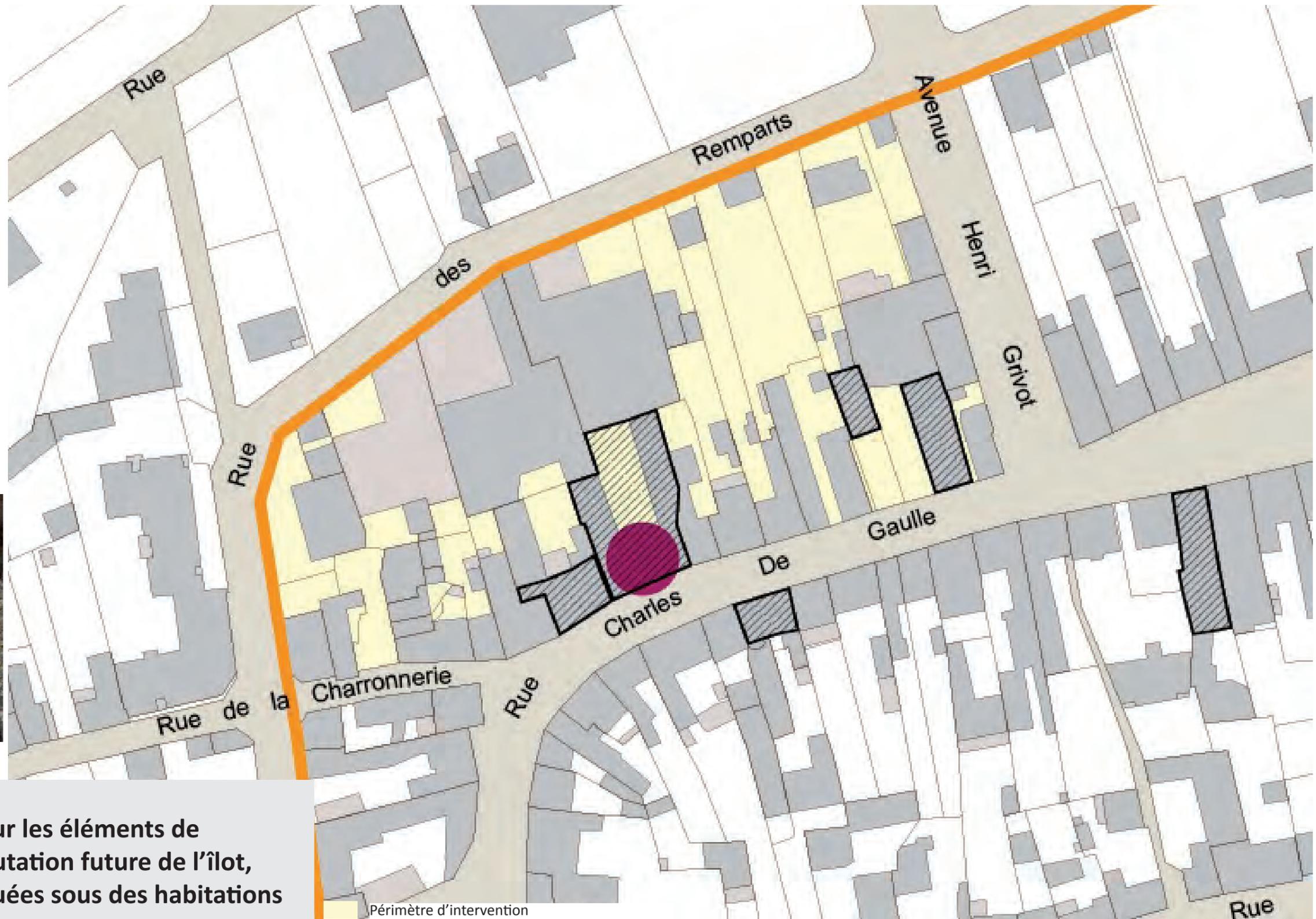
7 rue Charles De Gaulle



9 rue Charles De Gaulle

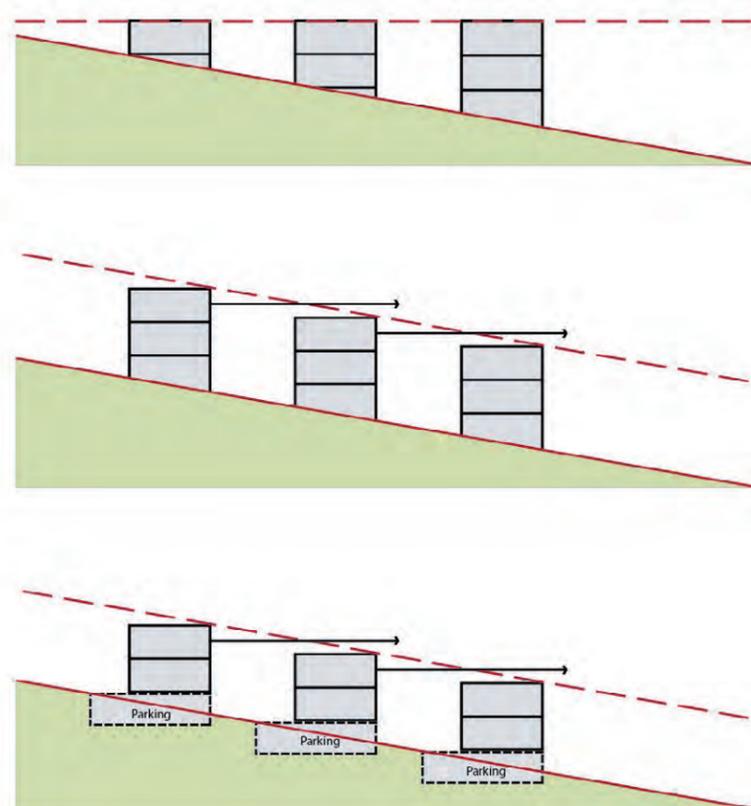
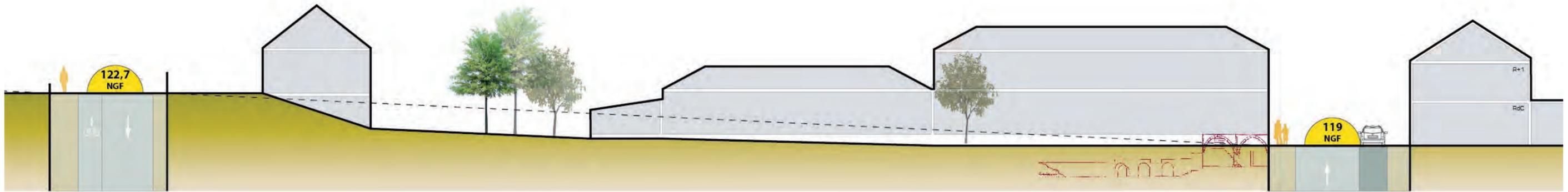


Cave de l'Ancienne école, 21 rue Charles De Gaulle



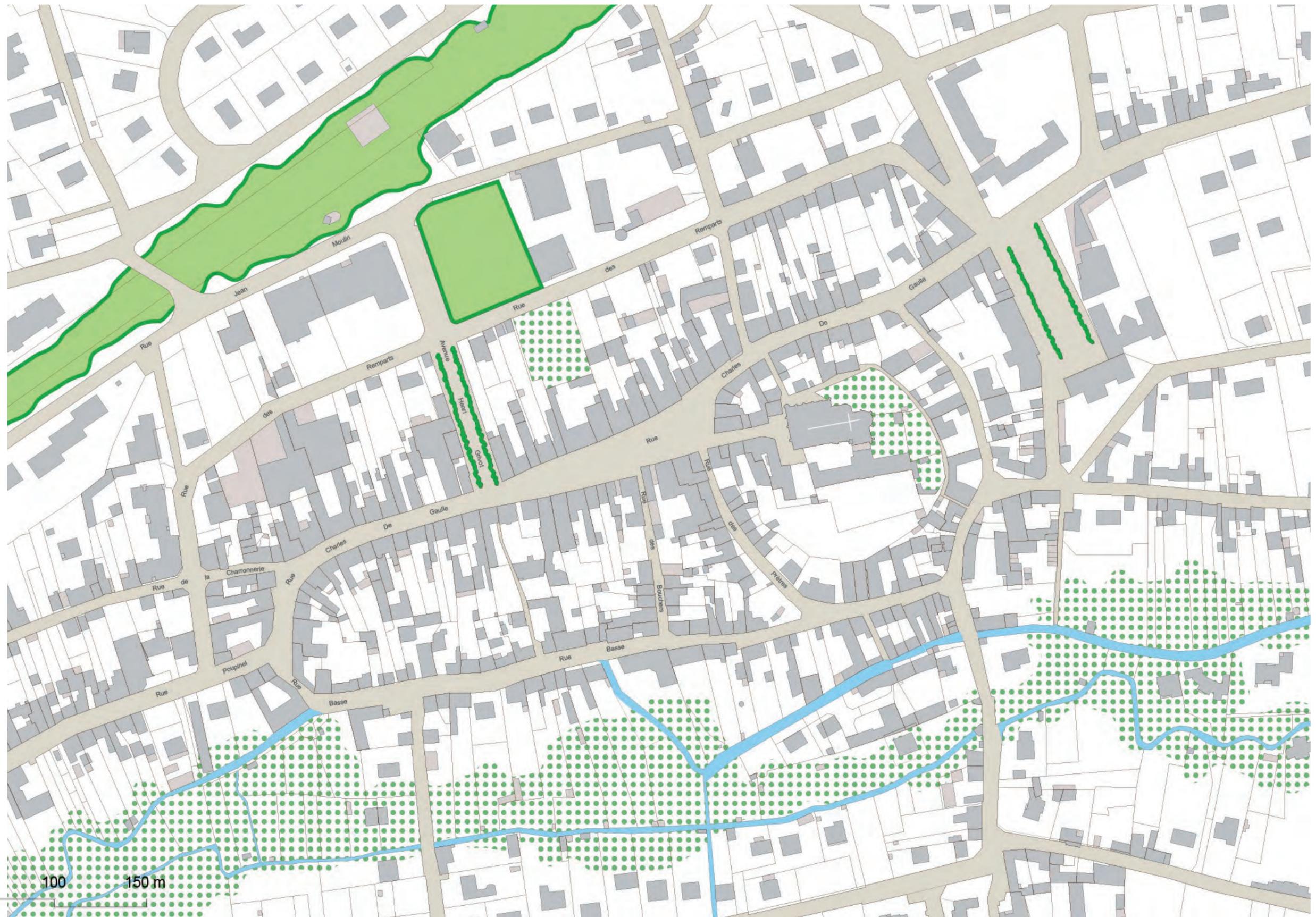
Enjeux :

- Intégrer et mettre en valeur les éléments de patrimoine bâti dans la mutation future de l'îlot, en particulier les caves situées sous des habitations mutables.
- Maintenir l'identité de centralité villageoise du tissu bâti de la rue Charles De Gaulle.



Enjeux :

- Différentes pistes de réflexions peuvent être envisagées par rapport à la déclivité topographique de l'îlot telles que :
 - la modulation des hauteurs de construction : suivant une ligne horizontale qui permet des constructions de taille différentes ; suivant une ligne parallèle à la pente pour des constructions de même taille ;
 - les vues ;
 - le potentiel d'insertion d'ouvrage semi enterré pour le stationnement.
- Tenir compte de l'orientation nord/sud de la pente, des vues et de l'ensoleillement sur l'îlot.





Enjeux :

- Valoriser les continuités vertes entre les différents espaces publics verts et les cœurs d'îlots privés.
- Redonner une qualité aux espaces verts publics.



0 25 100 150 m



© Yves LEFRANC







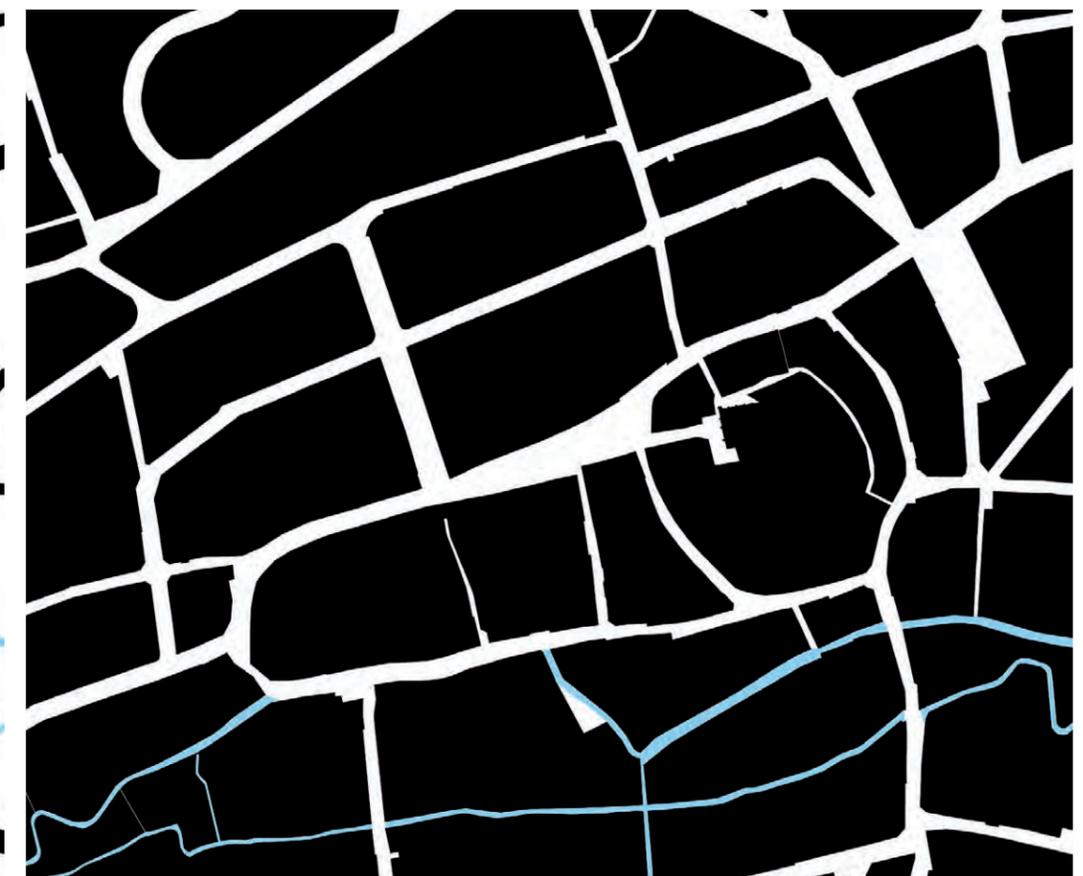
20 de R...

© Yves LEFRANC



Enjeux :

- Déterminer la manière dont le futur cadre bâti va qualifier le renouvellement urbain du centre-ville
- Envisager des regroupements de parcelles permettant d'accueillir des projets intégrant toutes les fonctions résidentielles (logements, parking, espace extérieur)
- Assurer une plus grande perméabilité rayonnante vers le centre-ville





Enjeux :

- Définir des orientations de composition urbaine, tout en conservant l'identité de centre ville : tissu urbain continu ou discontinu ? ouverture sur les jardins ou non ?
- Mettre en valeur les éléments de patrimoine bâti de la rue Charles De Gaulle.
- Respecter les volumétries existantes, caractéristiques de l'ambiance villageoise du centre-ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines ? (PLU : R+2+C maximum)

Parole issue du diagnostic en marchant :

« La rue Charles De Gaulle, qui est en pente et qui présente plusieurs courbes, était autrefois appelée la « rue monteuse ». »

I - IDENTITÉ - PAYSAGE URBAIN

II - FONCTIONS - USAGES

1 - Mode d'occupation des sols

2 - Équipements

3 - Centralités - Polarités

4 - Distances

III - EXPERTISE COMMERCIALE

IV - ACCESSIBILITÉ

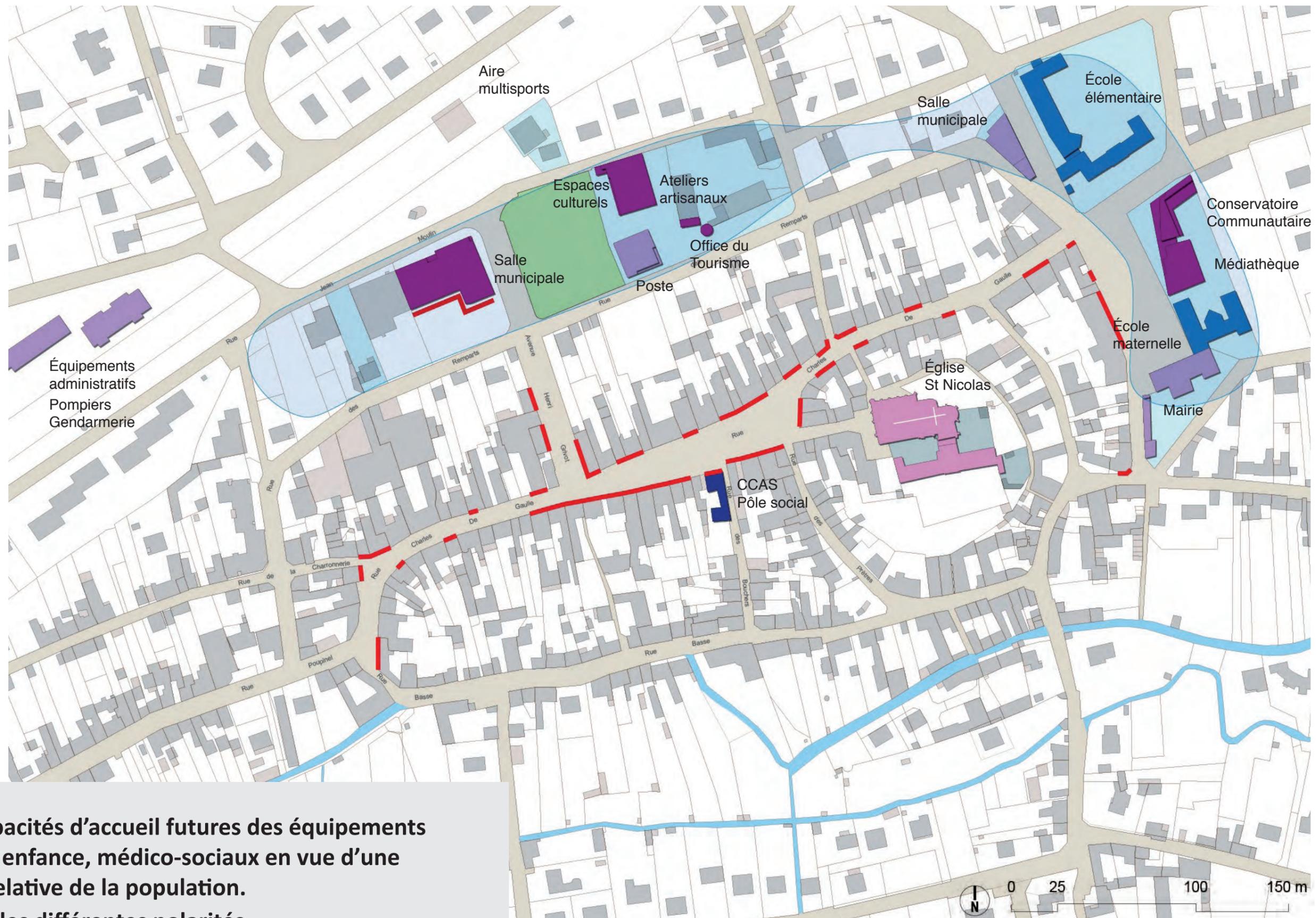
V - ÉLÉMENTS DE CADRAGE PROGRAMMATIQUE

VI - MUTABILITÉ DES PARCELLES À L'ÉCHELLE DE L'ÎLOT

VII - SYNTHÈSE DES ENJEUX

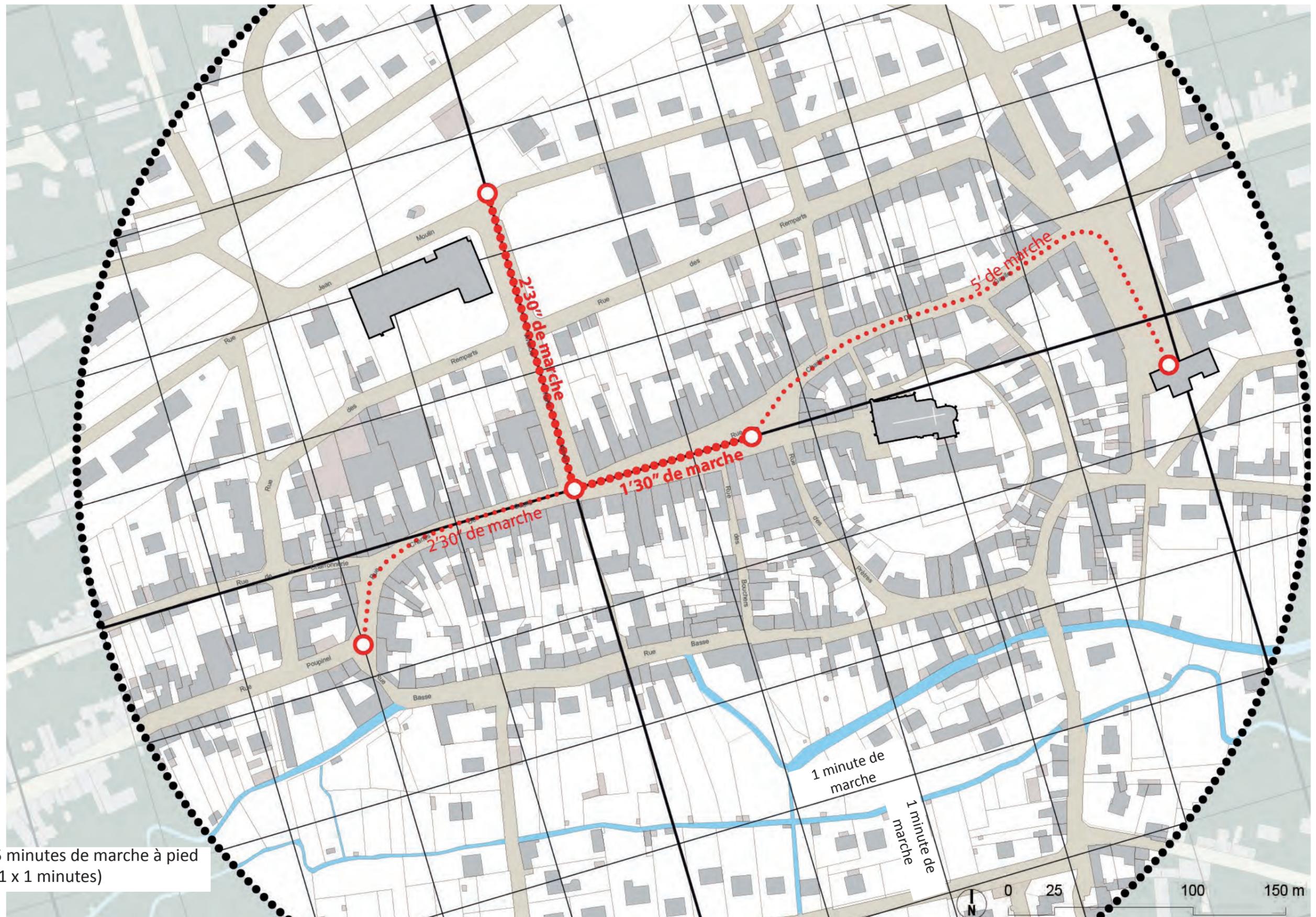
ANNEXES

- Administratif / Services
- Scolaires
- Culturel
- Culte
- Commerce



Enjeux :

- Anticiper les capacités d'accueil futures des équipements scolaires, petite enfance, médico-sociaux en vue d'une augmentation relative de la population.
- Mieux marquer les différentes polarités.



● Rayon de 5 minutes de marche à pied
(carrés de 1 x 1 minutes)

I - IDENTITÉ - PAYSAGE URBAIN

II - FONCTIONS - USAGES

III - EXPERTISE COMMERCIALE

1 - Contexte concurrentiel

2 - L'offre existante en centre-ville

3 - La commercialité du foncier étudié

4 - Potentiel de développement dans le centre ville

5 - Synthèse et premiers enjeux de développement

IV - ACCESSIBILITÉ

V - LES GRANDS OBJECTIFS

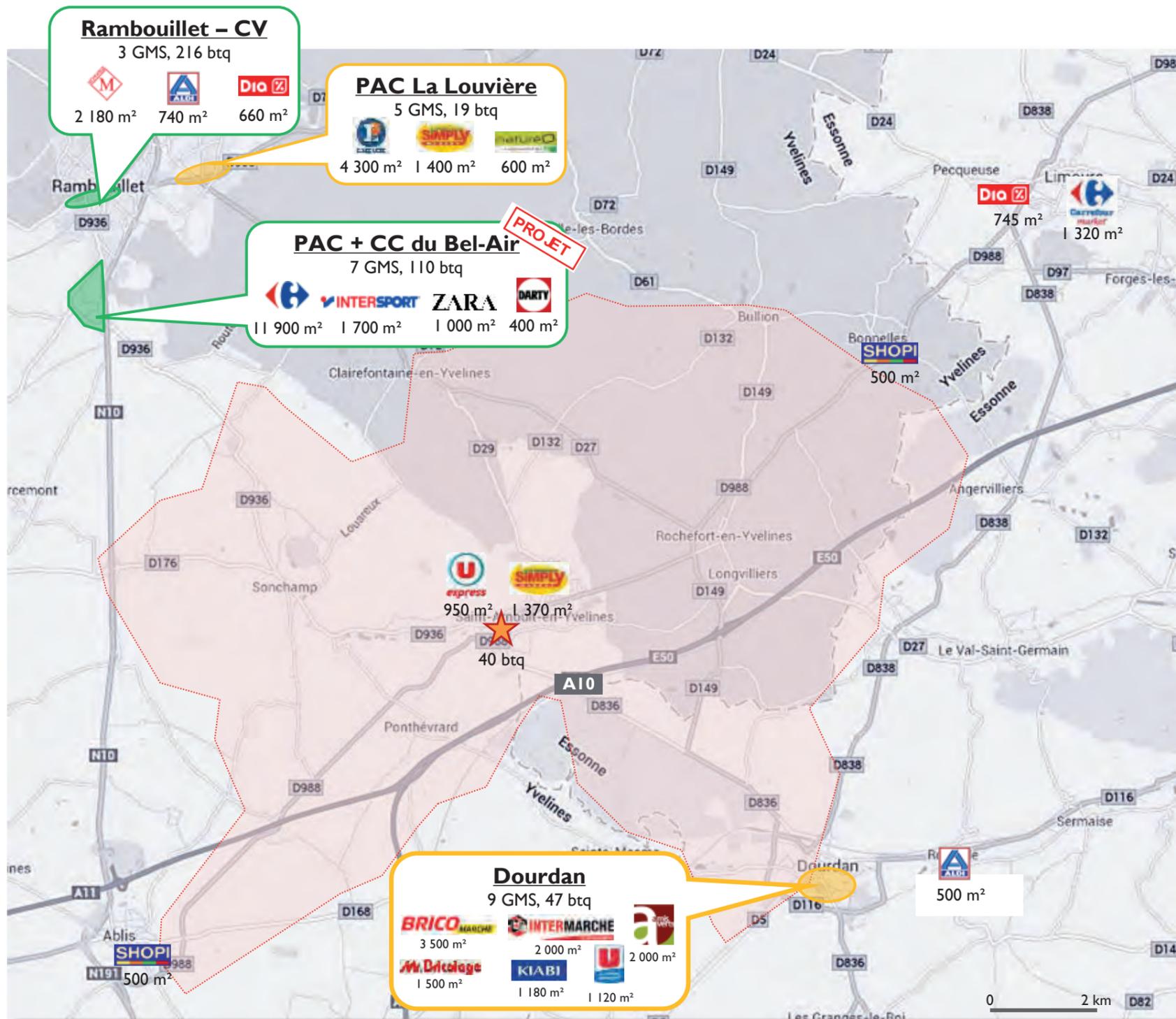
VI - MUTABILITÉ DES PARCELLES À L'ÉCHELLE DE L'ÎLOT

VII - SYNTHÈSE DES ENJEUX

ANNEXES

III - EXPERTISE COMMERCIALE

1 - Contexte concurrentiel : les pôles commerciaux



Rayonnement des pôles commerciaux

- Intercommunal
- Communal

★ Site du projet

PROJET Projet commercial

Courbe isochrone à 10 min. en voiture

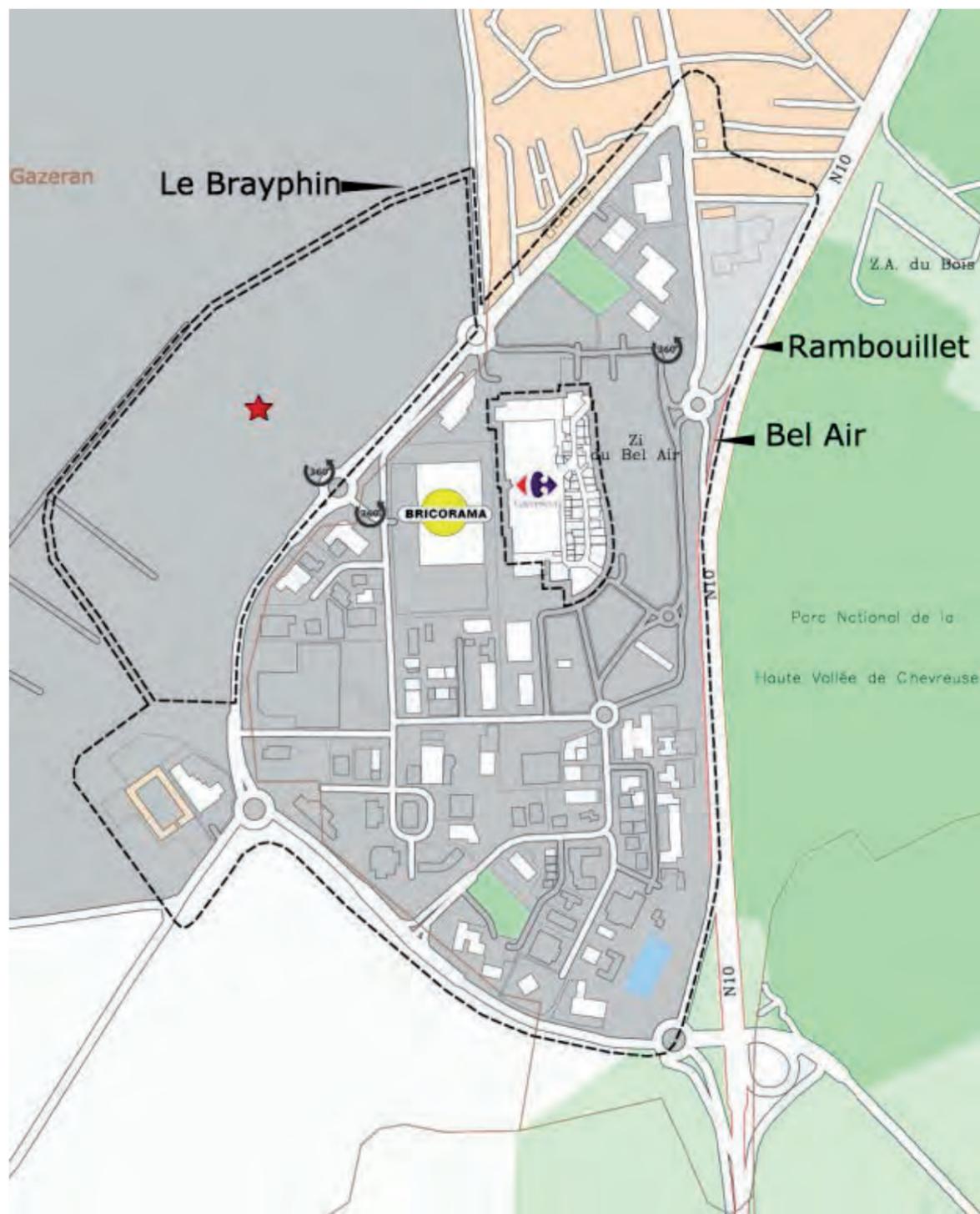
Saint-Arnoult, seule polarité commerciale dans un rayon de 10 minutes en voiture

Concurrence au-delà de 10 minutes en voiture sur Rambouillet (zone de Bel-Air notamment) et sur Dourdan

Si un potentiel de développement commercial est avéré au sein du centre-ville, il devra surtout permettre de limiter l'évasion commerciale des populations locales pour les courses du quotidien.

III - EXPERTISE COMMERCIALE

1 - Contexte concurrentiel : les projets



CREATION DU RETAIL PARK LE BRAYPHIN sur la zone Bel-Air à Rambouillet



Création d'un ensemble commercial de 10 500 m² de surface de vente comprenant 10 moyennes surfaces et 3 boutiques dont 2 restaurants.

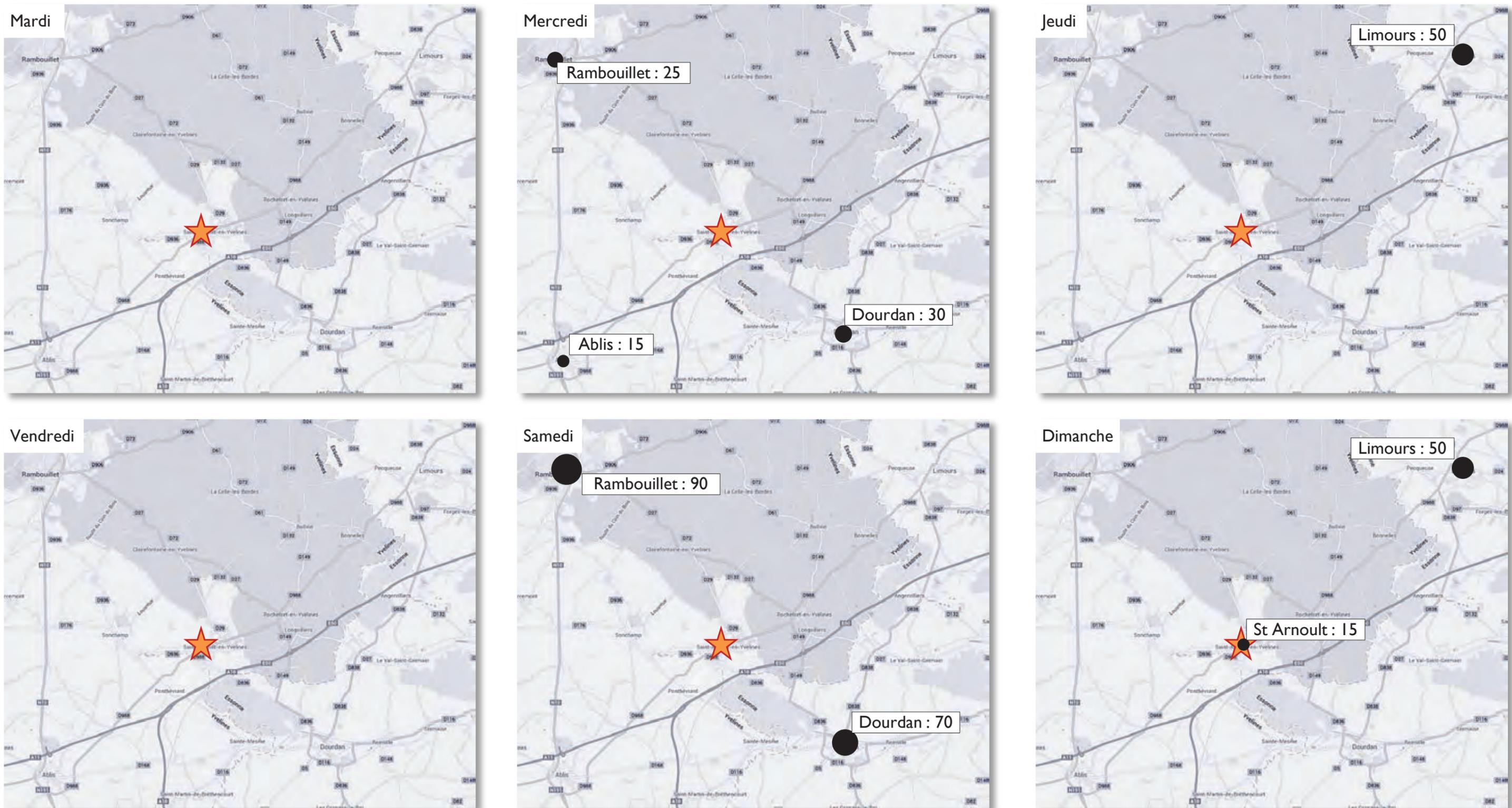
Les enseignes suivantes sont annoncées : La Halle, Chauss'Expo, Gémo, Générale d'Optique, La Grande Récré, Cuisines Schmidt, Au Bureau et Poivre Rouge.

- Opérateurs : Les Arches Métropole
- Ouverture prévue : 2015

L'offre commerciale de Rambouillet va s'étoffer et de fait renforcer son attractivité auprès des populations de Saint-Arnoult.

III - EXPERTISE COMMERCIALE

1 - Contexte concurrentiel : les marchés

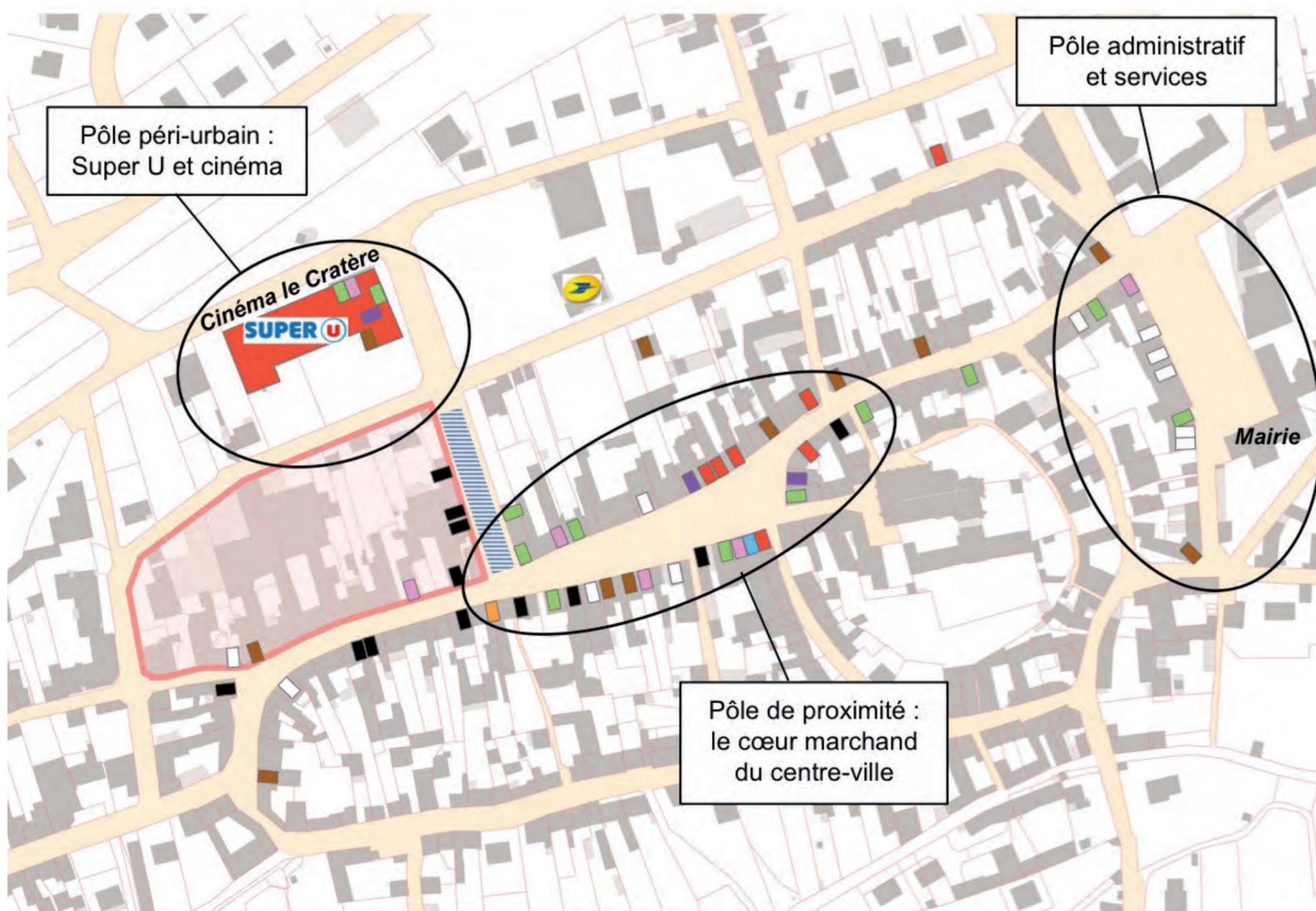


Concurrence avec les marchés de Dourdan et de Rambouillet qui se tiennent le samedi matin et présentent une offre plus importante

Mais **seul marché le dimanche dans un rayon de 10 minutes en voiture** ce qui représente ce jour-là un facteur important de fréquentation du centre-ville

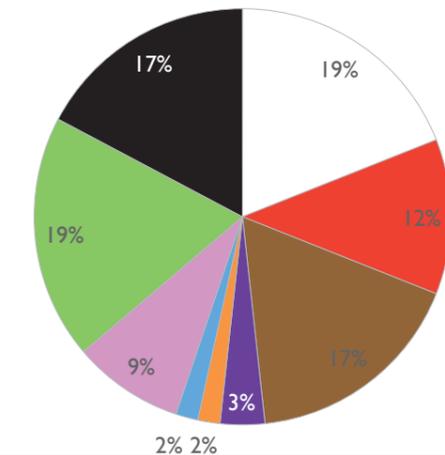
III - EXPERTISE COMMERCIALE

2 - L'offre existante en centre-ville



- Alimentaire
- Hygiène-beauté-santé
- Culture-loisirs
- Services
- Café-hôtel-restaurant
- Equipement de la personne
- Equipement de la maison
- Activité non commerciale
- Vacant
- Foncier étudié
- Marché forain

Représentation des activités des 58 cellules commerciales



➤ LE FONCTIONNEMENT DU CENTRE-VILLE

Trois polarités aux activités et usages différents

Un usage majoritaire de la voiture qui favorise le « Pick & Go »

Peu de liens piétons entre le pôle du supermarché et les commerces du cœur marchand

➤ ANALYSE DE L'OFFRE

Une offre **complète et bien répartie** en termes d'activités pour un centre-ville de cette taille (commerces de bouche et autres activités de proximité)

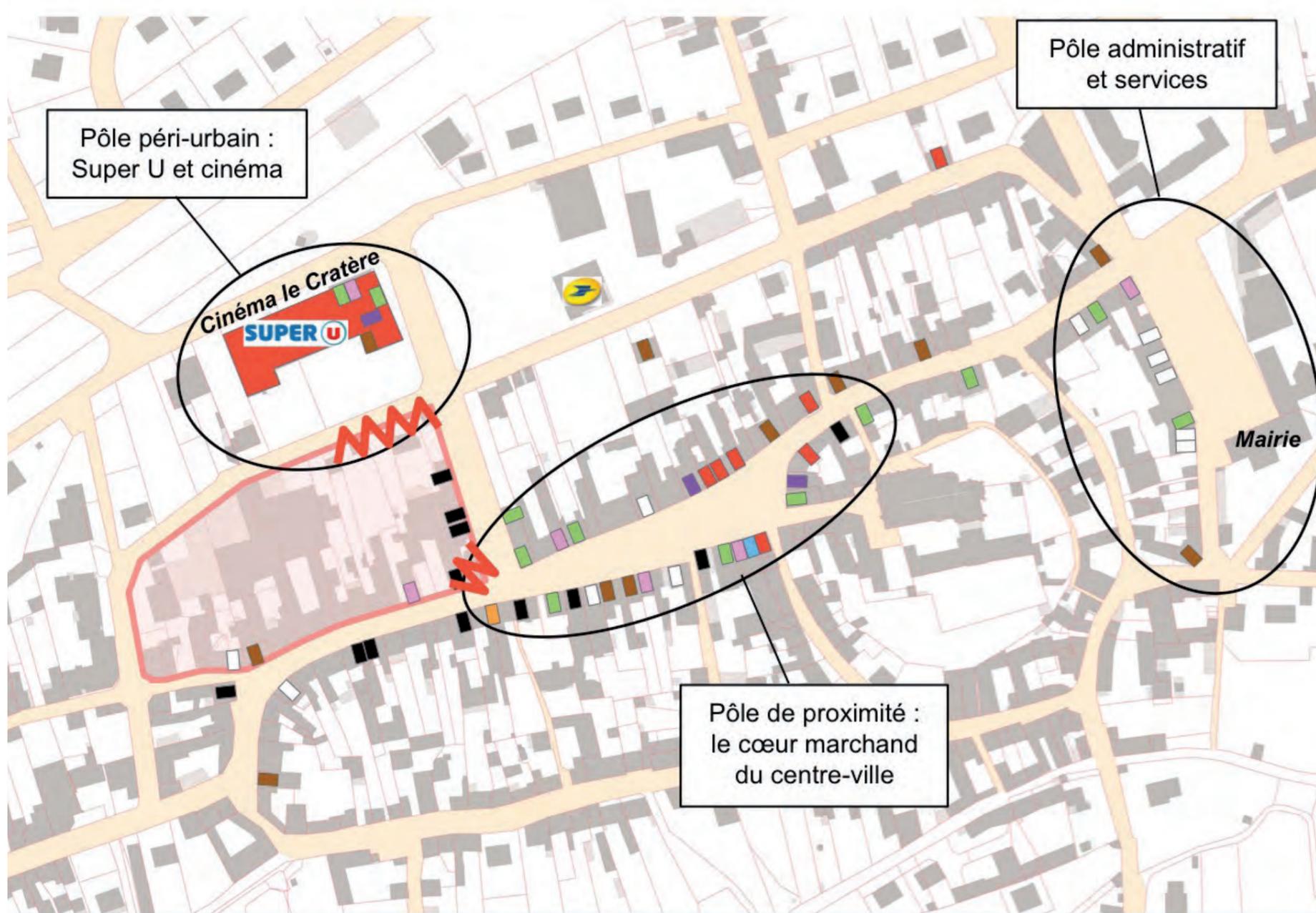
Un **phénomène de vacance** qui devient prépondérant dès que l'on s'éloigne du cœur marchand et qui déstructure la commercialité

Un **Super U** qui joue pleinement son rôle de **locomotive** du centre-ville et favorise la fréquentation des commerces de proximité

Un **marché forain** se tient le dimanche matin et **participe à l'animation** du centre-ville et à son attractivité

III - EXPERTISE COMMERCIALE

3 - La commercialité du foncier étudié



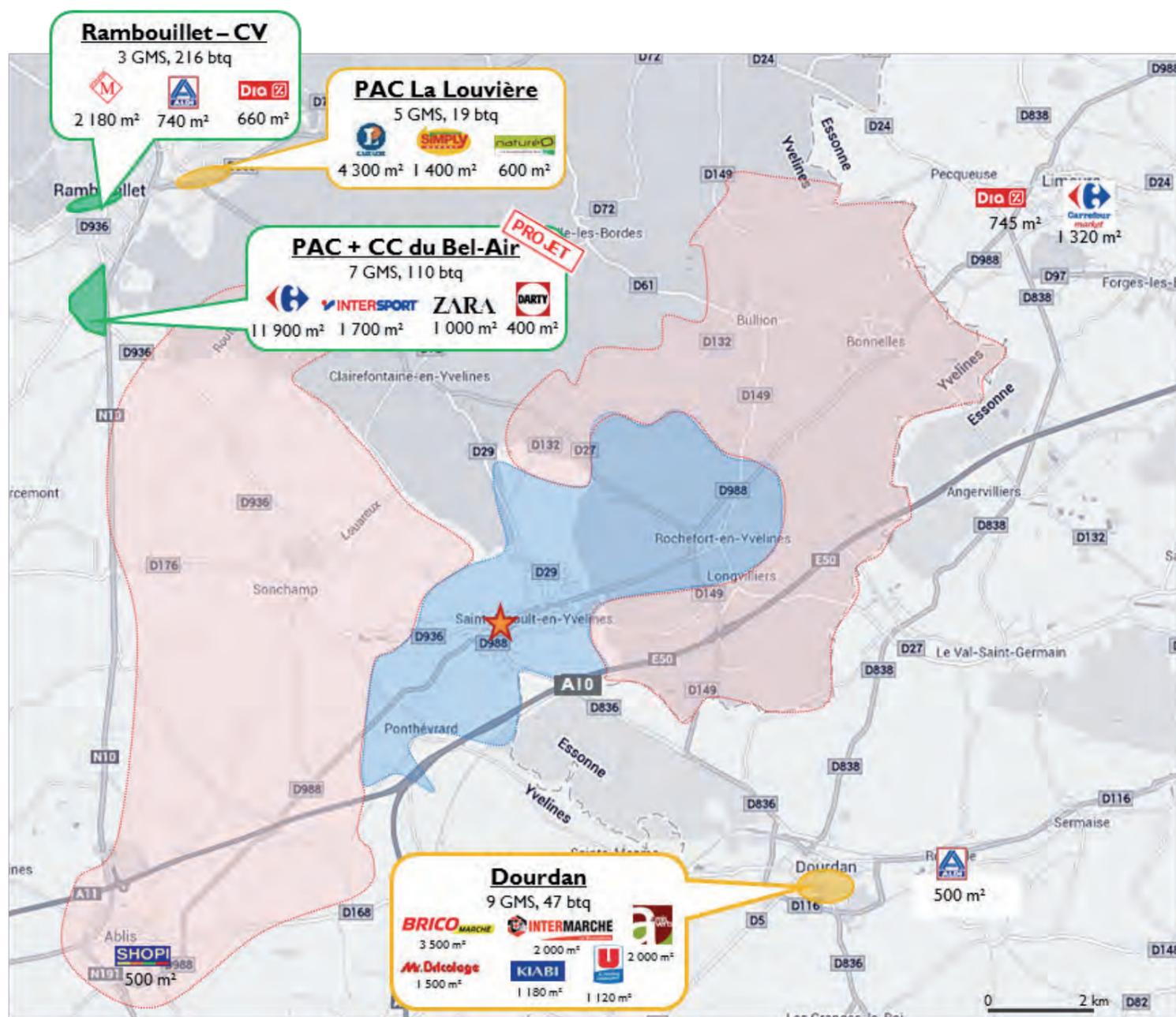
Un développement commercial envisageable sur **deux emplacements** situés au sein du foncier étudié :

- **L'angle sud-est**, qui est connecté avec le cœur marchand et qui bénéficie d'une position d'angle.
- Le **linéaire face à Super U** qui permettrait de compléter cette micro-polarité.

Une très faible commercialité sur le linéaire de la rue Grivot en l'absence de vis-à-vis commercial

Une faible commercialité du linéaire situé sur la rue de Gaulle en raison d'une vacance déstructurante et de ruptures de linéaire

LA ZONE DE CHALANDISE DU CENTRE-VILLE



- Zone primaire
- Zone secondaire

DELIMITATION ET POPULATION

- Un **temps d'accès en voiture de 5 et 10 minutes** correspondant à une **vocation de proximité élargie**
- A l'horizon **2020**, une zone comprenant près de **16 700 habitants** et **6 170 ménages**.

MARCHE CAPTABLE

- Un **marché théorique** représentant **96 millions** d'euros pour les dépenses du quotidien
- **7,6 millions** d'euros **potentiellement captables** par le supermarché du centre-ville et **11 millions** par les boutiques

CONFORTER L'OFFRE

- Pour les boutiques, un **potentiel déjà capté** par les **29 magasins du centre-ville** qui invite donc davantage à **conforter l'offre existante** plutôt qu'à la développer au risque de la déstabiliser

CONTEXTE CONCURRENTIEL

- Une forte évasion commerciale des arnolphiens vers Rambouillet
- Un projet qui vient renforcer le pôle commercial Bel-Air à Rambouillet.

L'OFFRE EXISTANTE EN CENTRE-VILLE

- Une offre de proximité bien structurée en termes d'activités qui bénéficie de la présence de Super U
- Un centre-ville constitué de micro-polarités fonctionnant sur du « Pick & Go » avec peu de lien piéton entre chacune
- Un marché du dimanche matin qui joue ce jour là également un rôle important

POTENTIEL ECONOMIQUE

- Une étude de marché qui invite davantage à conforter l'offre des commerces de proximité existant plutôt qu'à la développer

PREMIERS ENJEUX

- Malgré un taux de vacance important, l'offre de proximité du centre-ville complétée de Super U fonctionne bien. C'est pourquoi, il apparaît important de **valoriser l'existant sans bouleverser les habitudes des habitants**
- **Tout développement commercial ne peut s'envisager que par un transfert de commerces déjà présents mais mal positionnés**
- Dans ce cadre, la capacité de développement de commerces sur le foncier étudié se limite aux deux extrémités est précédemment identifiées

I - IDENTITÉ - PAYSAGE URBAIN

II - FONCTIONS - USAGES

III - EXPERTISE COMMERCIALE

IV - ACCESSIBILITÉ

1 - Le rôle déterminant de la voiture

2 - Des aménagement et des pratiques à l'image du « tout voiture »...

3 - ... au détriment des autres modes

4 - En conclusion

V - ÉLÉMENTS DE CADRAGE PROGRAMMATIQUE

VI - MUTABILITÉ DES PARCELLES À L'ÉCHELLE DE L'ÎLOT

VII - SYNTHÈSE DES ENJEUX

ANNEXES

IV - ACCESSIBILITÉ

1 - Le rôle déterminant de la voiture

	2009	%	1999	%
Ensemble	2365	100,0	2052	100,0
Au moins un emplacement réservé au stationnement	1861	78,7	1596	77,8
Au moins une voiture	2208	93,4	1904	92,8
- 1 voiture	992	41,9	846	41,2
- 2 voitures ou plus	1216	51,4	1058	51,6

Equipelement automobile des ménages arnolphiens (source INSEE 2009)

Une part importante des ménages arnolphiens est motorisée: 93,4 % d'entre eux ont au moins 1 voiture en 2009 (contre 90% au niveau des Yvelines et 71% à l'échelle de l'Île-de-France).

Il en va de même pour la part d'entre eux qui sont multi-motorisés: 51,4% des ménages Arnolphiens avaient au moins deux voitures en 2009 (contre 37% au niveau des Yvelines et 17% à l'échelle de l'Île-de-France)

Une importance de la voiture qui se retrouve également au niveau des parts modales: en moyenne, 67,5 % des déplacements, tout motif confondus, effectués par Arnolphiens sont faits en voiture (cette part de la voiture est de 53,9% à l'échelle des Yvelines et de 37,8% à celle de l'Île-de-France).

La voiture est l'élément déterminant à prendre en compte pour la bonne accessibilité du centre-ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

	Secteur de Saint-Arnoult-en-Yvelines*	Yvelines	Île-de-France
Voiture	67,5%	53,9%	37,8%
Modes actifs	21,4%	30,8%	40,2%
Transports en commun	10,6%	13,9%	20,2%
Autre	0,5%	1,4%	1,8%

Parts modales (source EGT Île-de-France 2013)

IV - ACCESSIBILITÉ

2 - Des aménagement et des pratiques à l'image du « tout voiture » ...

- Des chaussée larges, favorisant la circulation automobile.



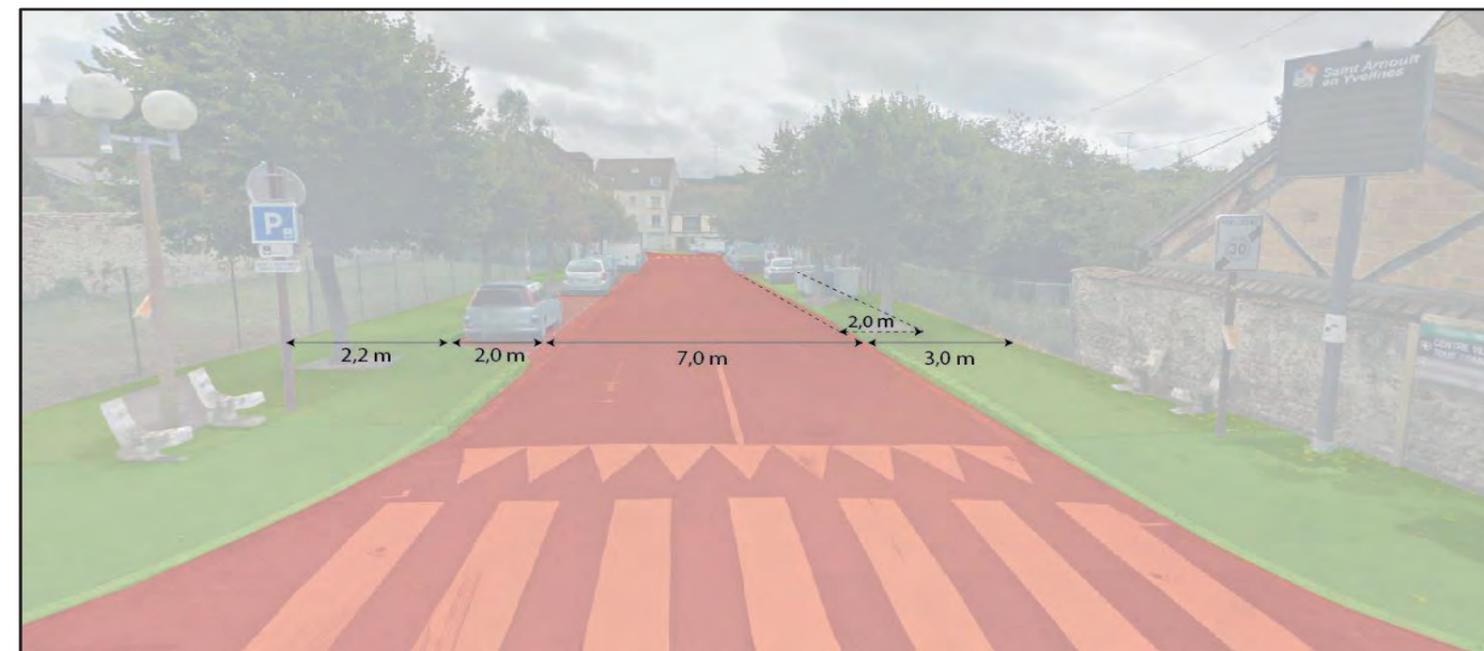
Rue des Remparts



Rue de la charonnerie



Rue Charles de Gaulle



Rue Henri Grivot

2 - Des aménagement et des pratiques à l'image du « tout voiture » ...

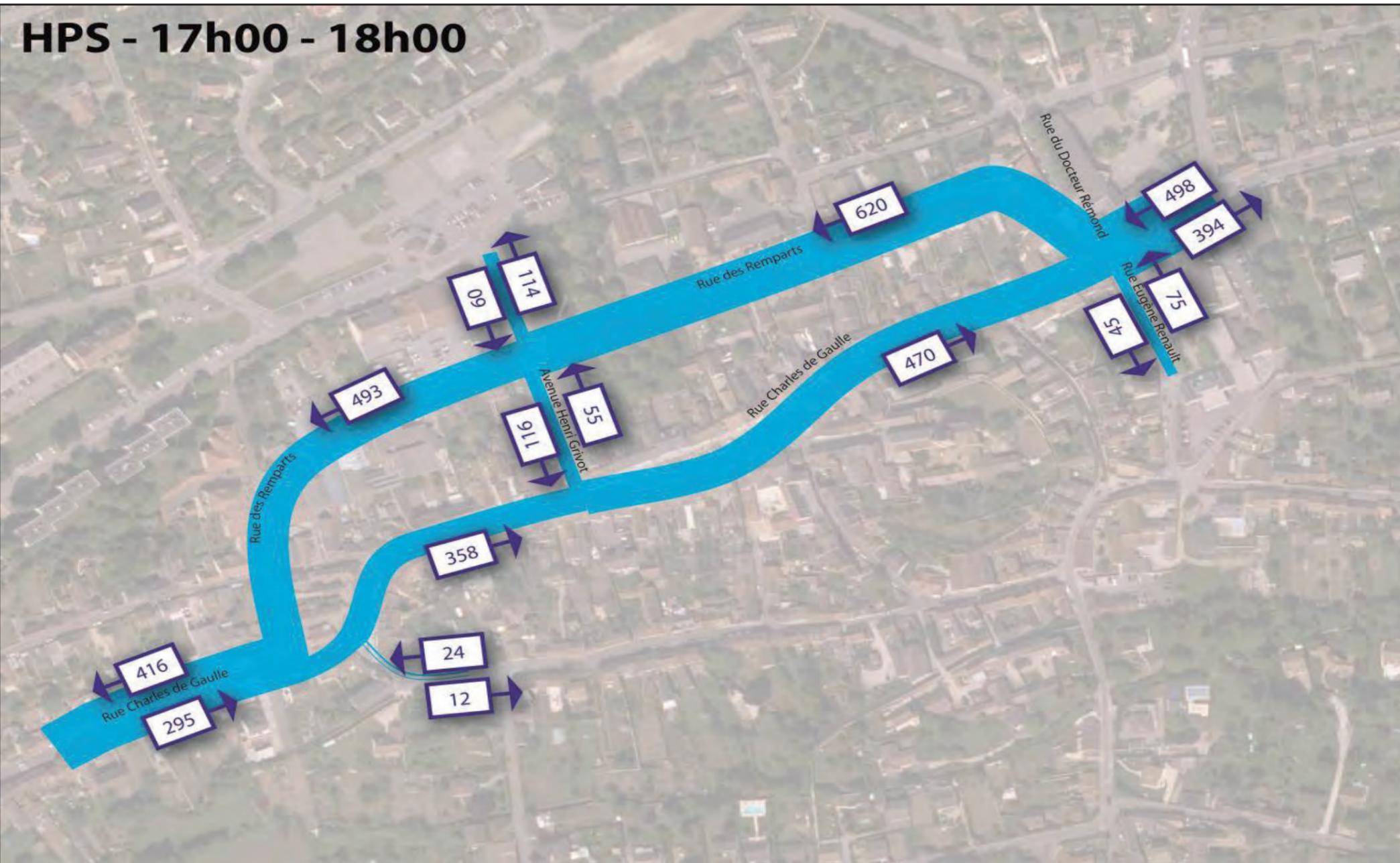
- Des chaussée larges, favorisant la circulation automobile.
- **Une circulation fluide, même en heures de pointe.**



Trafics en UVP en heure de pointe du matin

2 - Des aménagement et des pratiques à l'image du « tout voiture » ...

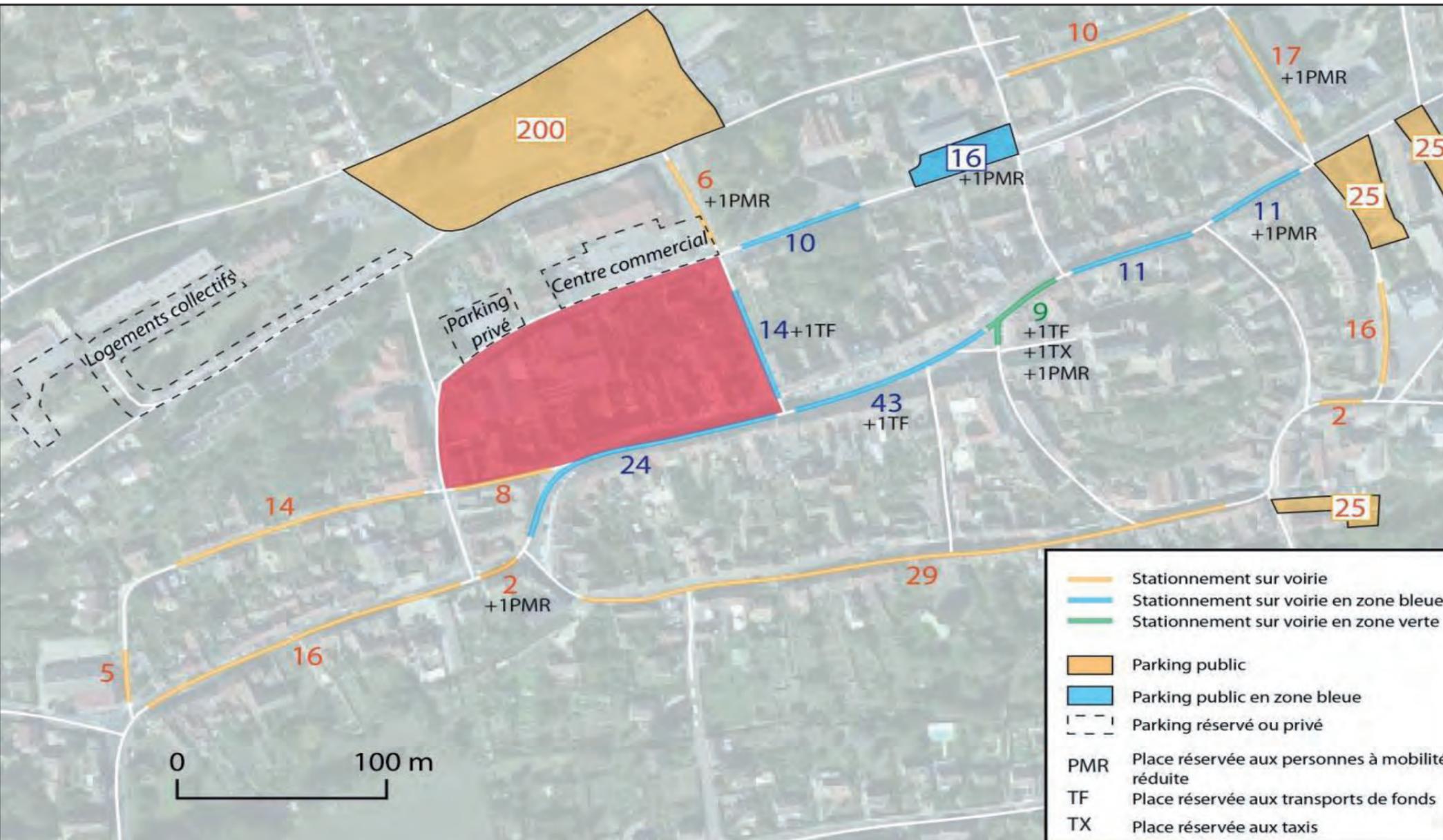
- Des chaussée larges, favorisant la circulation automobile.
- **Une circulation fluide, même en heures de pointe.**



Traffics en UVP en heure de pointe du soir

IV - ACCESSIBILITÉ

2 - Des aménagement et des pratiques à l'image du « tout voiture » ...



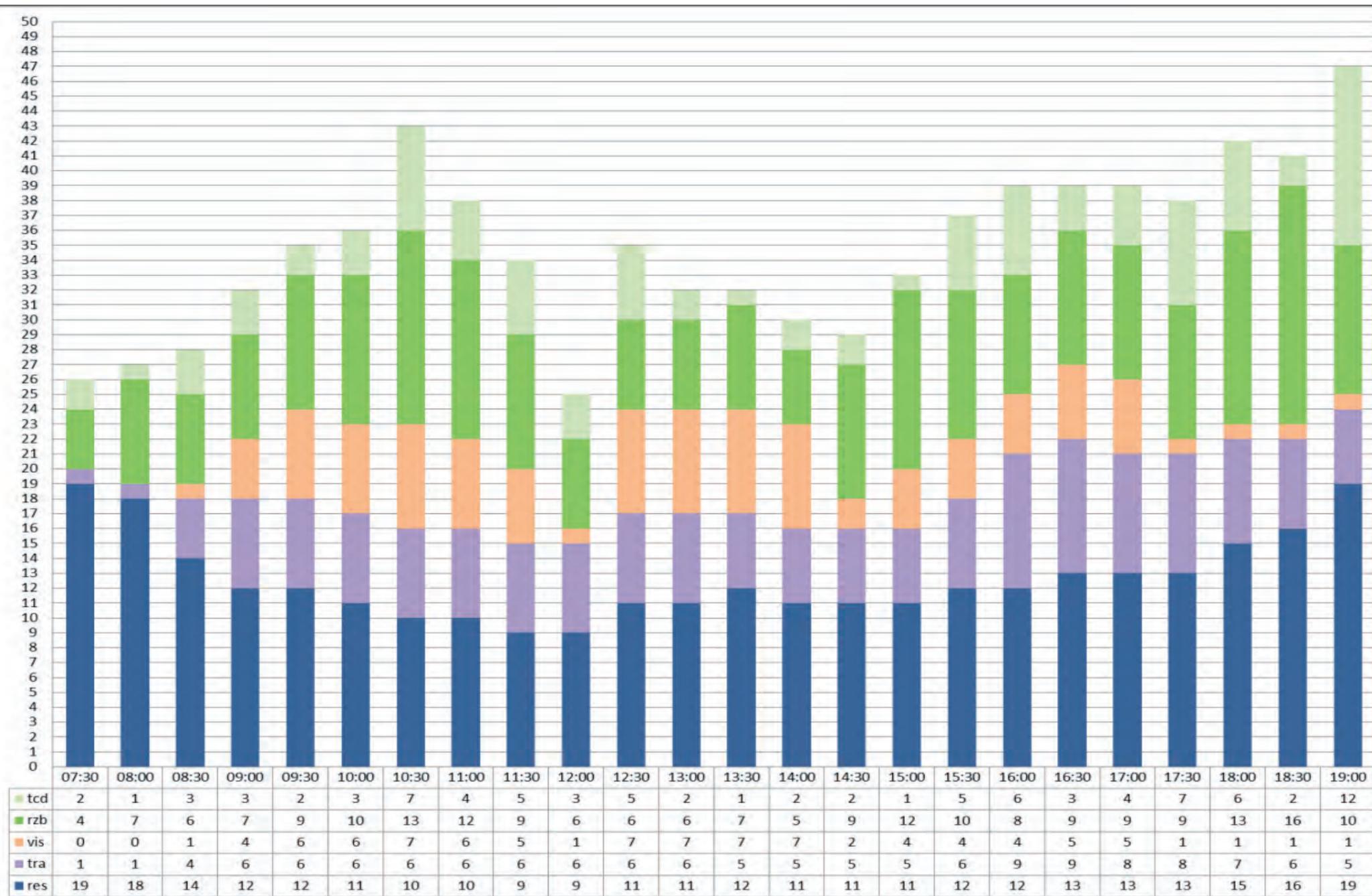
Offre de stationnement dans le centre-ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines

- Des chaussées larges, favorisant la circulation automobile.
- Une circulation fluide, même en heures de pointe: aucune remontée de file observée en heure de pointe.
- **Une offre de stationnement abondante...**

IV - ACCESSIBILITÉ

2 - Des aménagement et des pratiques à l'image du « tout voiture » ...

- Des chaussée larges, favorisant la circulation automobile.
- Une circulation fluide, même en heures de pointe: aucune remonté de file observée en heure de pointe.
- Une offre de stationnement abondante...
- ... Et très rarement saturée sur le périmètre observé (exception du dimanche).



Evolution de la demande en stationnement sur le périmètre observé

IV - ACCESSIBILITÉ

2 - Des aménagement et des pratiques à l'image du « tout voiture » ...

	Sans disque		Avec disque mais pas en règle		En règle		Total
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Rue Charles de Gaule	13	65%	4	20%	3	15%	20
Avenue Henri Grivot	4	44%	4	44%	1	11%	9
Total	17	59%	8	31%	4	14%	29

Relevé des Disques zone Bleue à 12h30

	Sans disque		Avec disque mais pas en règle		En règle		Total
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Rue Charles de Gaule	6	30%	5	25%	9	45%	20
Avenue Henri Grivot	7	58%	1	8%	4	34%	12
Total	13	41%	6	18%	13	41%	32

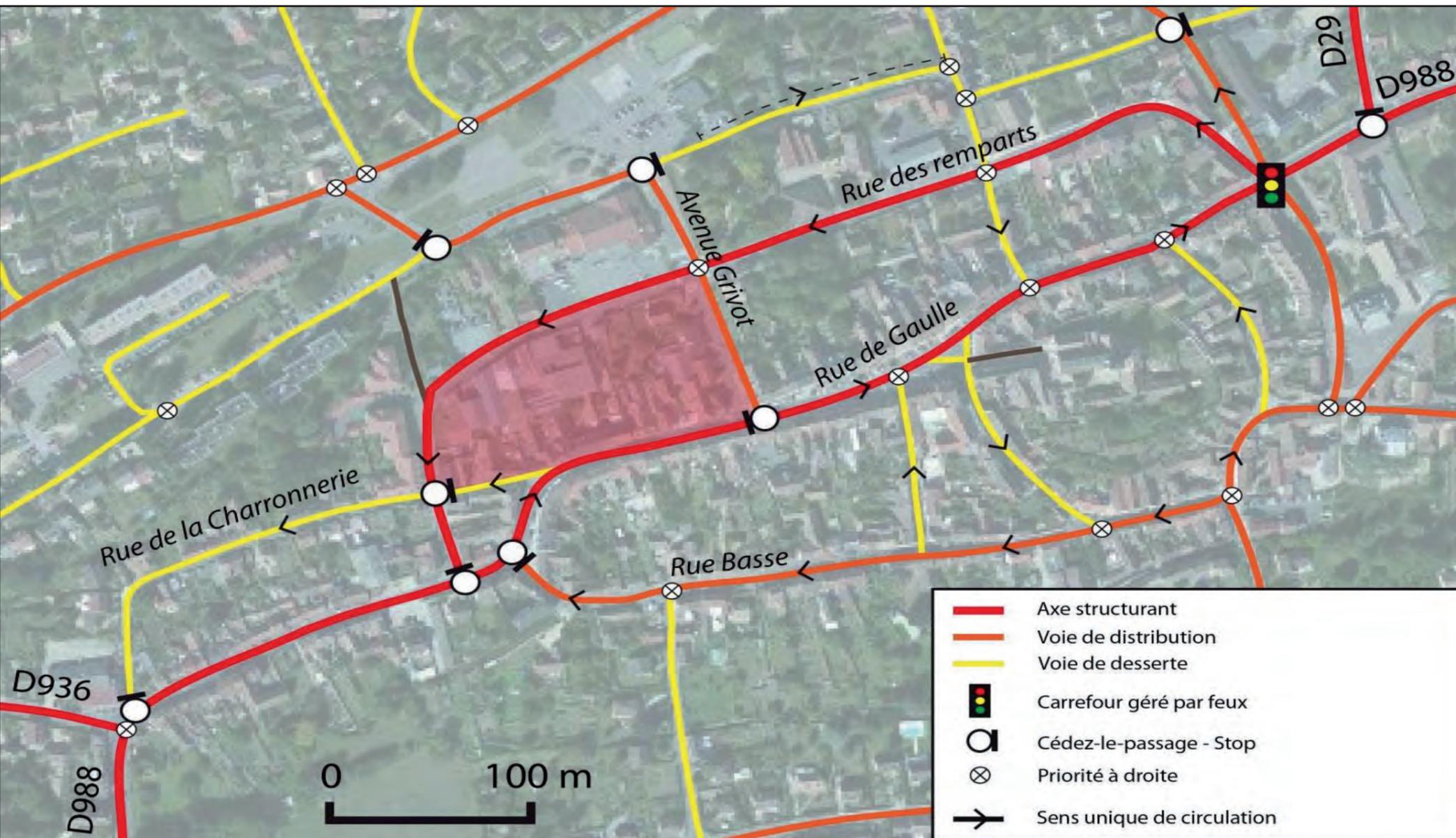
Relevé des Disques zone Bleue à 16h00

- Des chaussées larges, favorisant la circulation automobile.
- Une circulation fluide, même en heures de pointe: aucune remontée de file observée en heure de pointe.
- Une offre de stationnement abondante.
- ...Et très rarement saturée (exception du dimanche).
- **Non respect des règles de stationnement et pratique développée du « stationnement au plus près » qui explique largement la sensation de saturation de l'offre à certains moments comme le dimanche (la place Leclerc est saturée mais le Parking de la place Jean Moulin est vide).**

IV - ACCESSIBILITÉ

3 - ... au détriment des autres modes

- Des incohérences dans l'organisation du réseau



Hiérarchie des voies du centre-ville

IV - ACCESSIBILITÉ

3 - ... au détriment des autres modes

- Des incohérences dans l'organisation du réseau...
- ... Qui ont des répercussions sur l'accessibilité en modes actifs



IV - ACCESSIBILITÉ

3 - ... au détriment des autres modes

- Des incohérences dans l'organisation du réseau...
- ... Qui ont des répercussions sur l'accessibilité en modes actifs.
- **Une accessibilité aux lignes de bus à revoir.**



Arrêt Poste



Arrêt Leclerc

IV - ACCESSIBILITÉ

3 - ... au détriment des autres modes

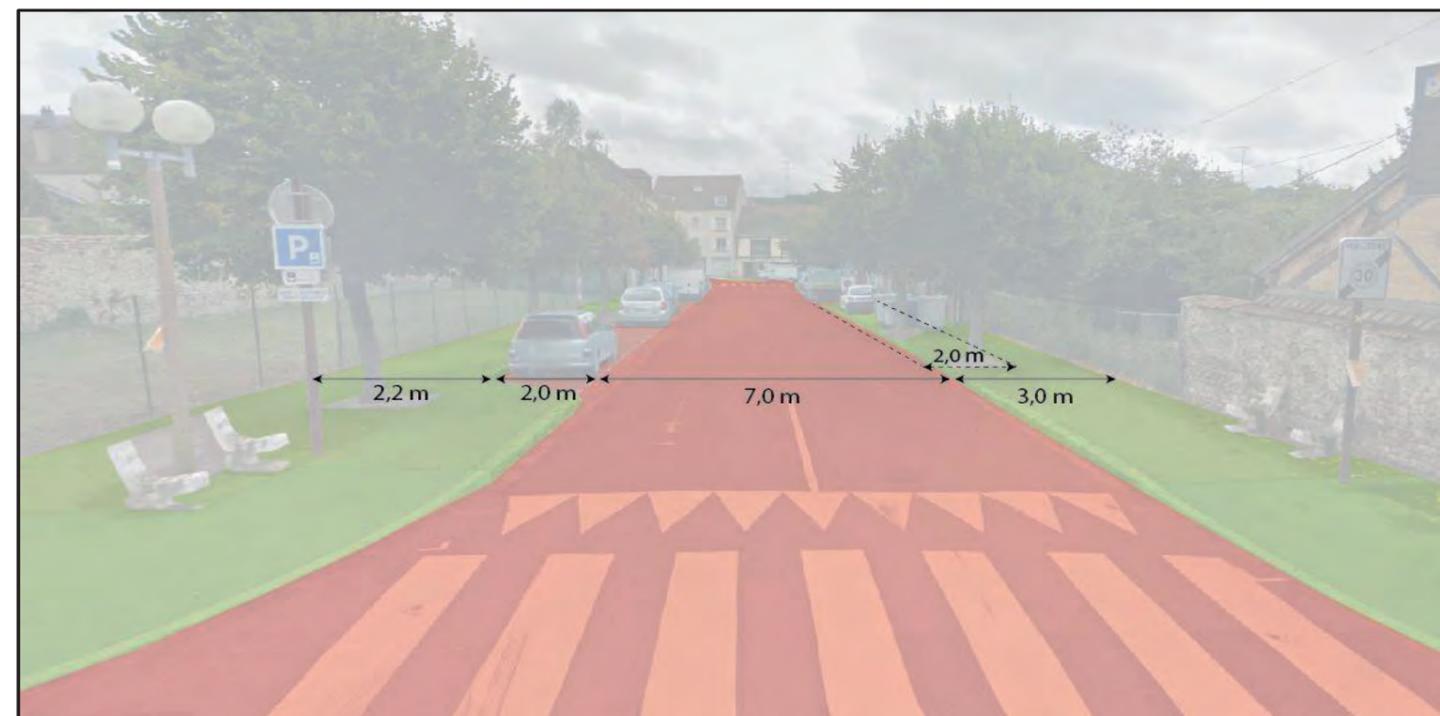
- Des incohérences dans l'organisation du réseau...
- ... Qui ont des répercussions sur l'accessibilité en modes actifs.
- Une accessibilité aux lignes de bus à revoir.
- **Des espaces piétons marginalisés.**



Rue des Remparts



Rue Charles de Gaulle



Rue Henri Grivot

Constats

Bien qu'elle diminue l'attractivité du centre-ville par la place qu'elle prend sur l'espace public, notamment à cause des problèmes liés au stationnement, **la voiture occupe une place centrale dans les pratiques de mobilité des Arnolphiens**. Il sera donc nécessaire d'en prendre acte en s'assurant du **maintien de la bonne accessibilité routière du centre-ville** tout en veillant à **limiter les excès du « tout voiture »**.

En parallèle, il sera nécessaire d'**améliorer l'accessibilité pour les autres modes**.

Les actions concrètes à mener

- **Uniformiser la réglementation du centre-ville** en la faisant intégralement passer en zone 30 (rue des remparts, rue Charles de Gaulle et avenue Grivot) et y étudier le double sens cyclable.
- **Atténuer la vocation très routière de certains axes** (rue des Remparts notamment) en réduisant l'emprise de la chaussée au profit des trottoirs.
- Ne pas hésiter à **élargir les trottoirs au détriment des places de stationnement lorsque cela s'avère nécessaire**. En contrepartie, inciter le stationnement au niveau du parking de la place Jean Moulin (notamment pour les employés des commerces et services).
- Veiller à ce que les **règles de stationnement soient davantage respectées**.
- **Réaménager les arrêts de bus** dans le but de les rendre plus visibles et accessibles aux PMR.

I - IDENTITÉ - PAYSAGE URBAIN

II - FONCTIONS - USAGES

III - EXPERTISE COMMERCIALE

IV - ACCESSIBILITÉ

V - ÉLÉMENTS DE CADRAGE PROGRAMMATIQUE

1 - Analyse de données de programme

VI - MUTABILITÉ DES PARCELLES À L'ÉCHELLE DE L'ÎLOT

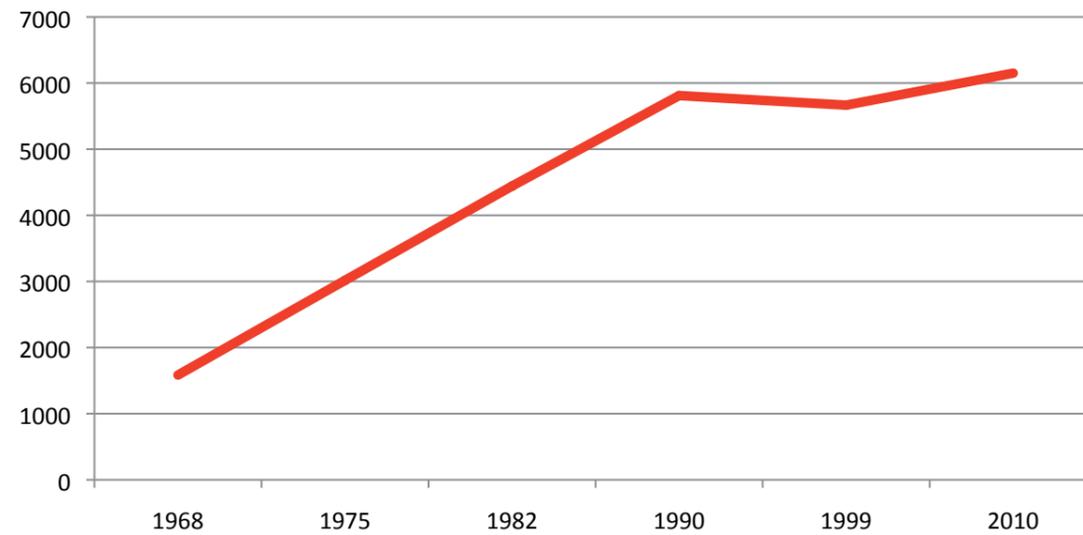
VII - SYNTHÈSE DES ENJEUX

ANNEXES

V - ÉLÉMENTS DE CADRAGE PROGRAMMATIQUE

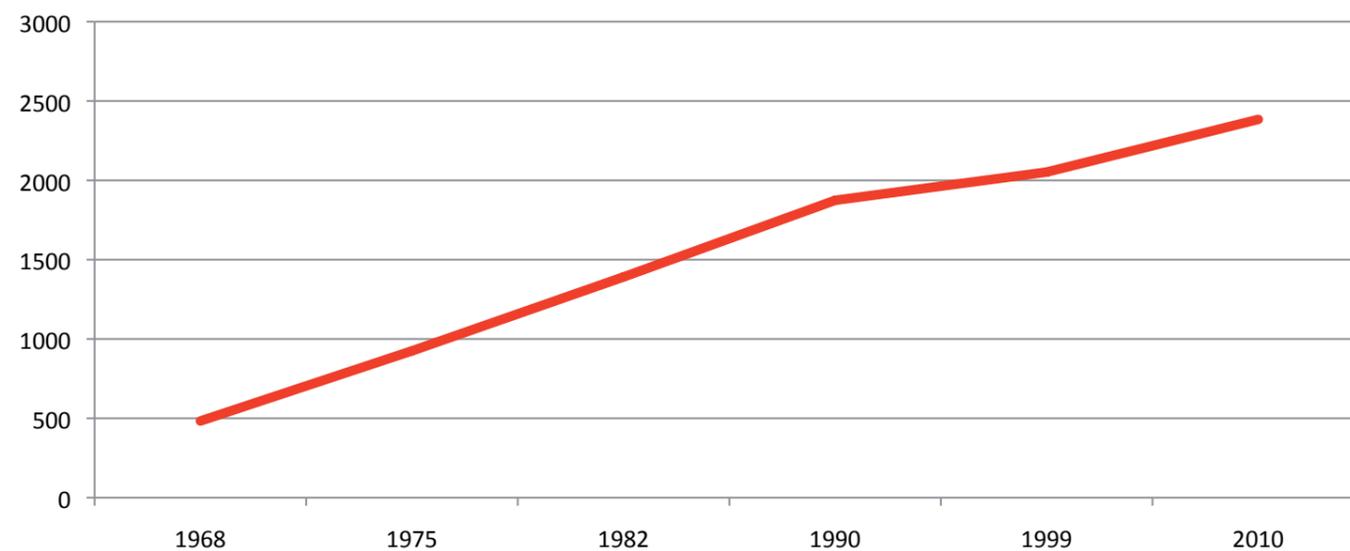
1 - Analyse de données de programme

Evolution de la Population



La population est estimée en 2011 à 6.154 habitants. Depuis le début des années 90, la variation annuelle de la population est comprise entre -0,3% et +0,7%.

Evolution des résidences principales (INSEE)



Jusqu'aux années 90 la croissance annuelle est de 60 unités environ. Cette moyenne est comprise entre 20 et 30 unités à partir du début des années 2000.

Le parc immobilier est caractérisé par :

- L'importance des propriétaires (autour de 75%)
- La prédominance de la maison (78% des logements)
- La faiblesse du logement social (5% environ)

Les principaux enseignements :

- Le développement d'un programme immobilier d'une certaine densité en raison de sa position en centre ville ne correspondant pas à la forme d'habitat privilégiée sur la Commune (la maison)
- La nécessité de développer du logement social pour répondre à la Loi SRU

V - ÉLÉMENTS DE CADRAGE PROGRAMMATIQUE

1 - Analyse de données de programme

Positionnement immobilier de la commune de St-Arnoult :

Pour le développement d'une opération immobilière, la commune bénéficie des atouts suivants :

- Un cadre urbain et environnement attrayant
- Un niveau d'équipement à priori supérieur à la taille de la Collectivité
- Des services et commerces de bourg
- Deux écoles Maternelles et deux écoles Primaires
- La proximité de l'autoroute

Pour le développement d'une opération immobilière, la commune pâtie des faiblesses suivantes :

- L'absence de transport en commun structurant
- Une image de centre ville un peu vieillissante
- Une structure commerciale de centre Ville devant être redynamisée
- La présence de Rambouillet (25.000 hab à 11 km en ligne directe) et de Dourdan (10.000 hab à 7 km en ligne directe), toutes deux bénéficiant de transports en commun lourds.

I - IDENTITÉ - PAYSAGE URBAIN

II - FONCTIONS - USAGES

III - EXPERTISE COMMERCIALE

IV - ACCESSIBILITÉ

V - ÉLÉMENTS DE CADRAGE PROGRAMMATIQUE

**VI - MUTABILITÉ DES PARCELLES À L'ÉCHELLE DE
L'ÎLOT**

1 - Intérêt architectural

2 - État du bâti

VII - SYNTHÈSE DES ENJEUX

ANNEXES

VI - MUTABILITÉ DES PARCELLES À L'ÉCHELLE DE L'ÎLOT

2 - État du bâti

- Bon état / Bien entretenu
- État moyen / Entretenu
- Mauvais état / Peu entretenu
- Friche
- Non renseigné



I - IDENTITÉ - PAYSAGE URBAIN

II - FONCTIONS - USAGES

III - EXPERTISE COMMERCIALE

IV - ACCESSIBILITÉ

V - ÉLÉMENTS DE CADRAGE PROGRAMMATIQUE

VI - MUTABILITÉ DES PARCELLES À L'ÉCHELLE DE L'ÎLOT

VII - SYNTHÈSE DES ENJEUX

1 - Les aménités du centre-ville

2 - Cadre de vie

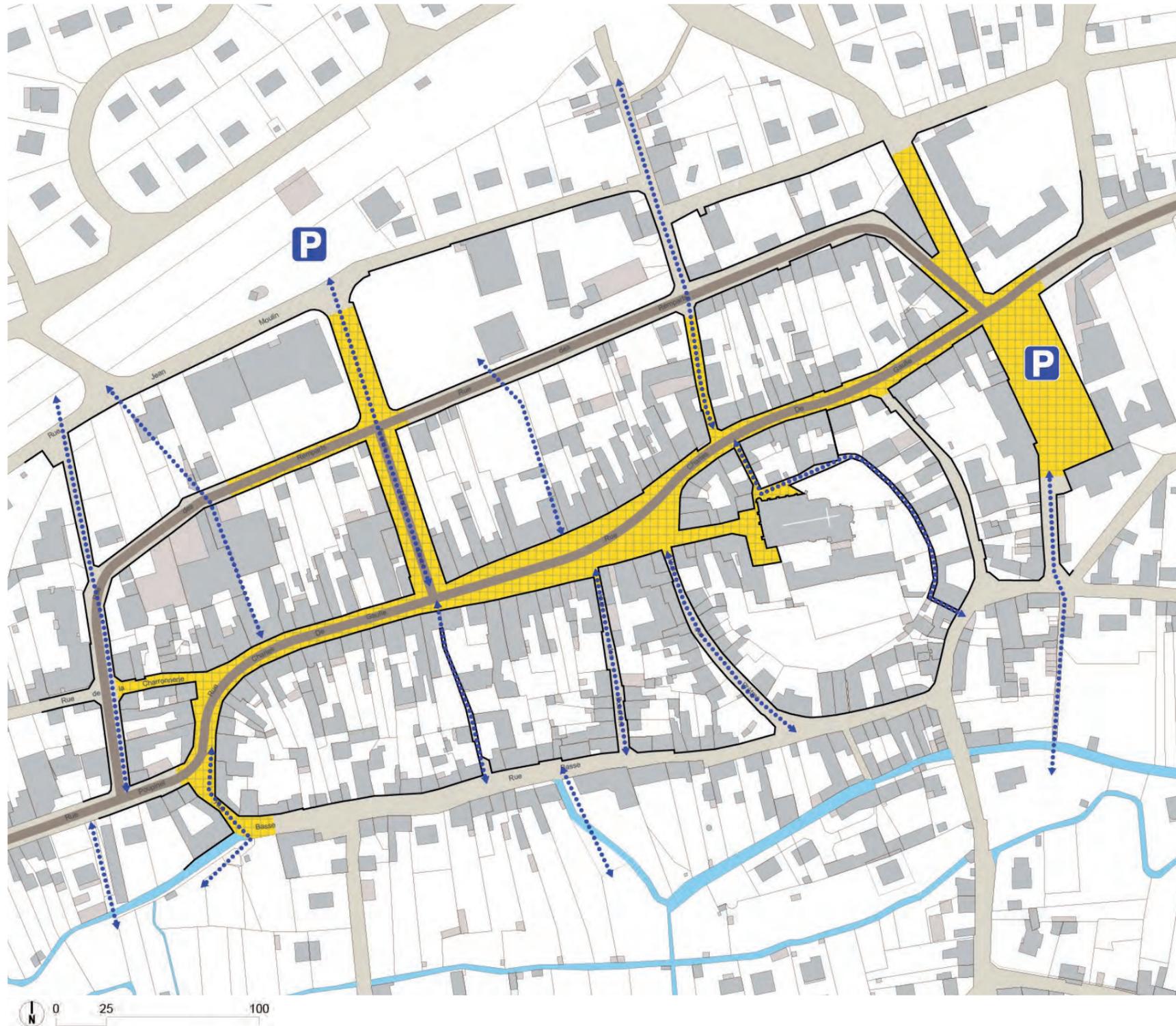
3 - Accessibilité

4 - Schéma d'orientations urbaines et de programmation

ANNEXES

VII - SYNTHÈSE ET ENJEUX

3 - Accessibilité



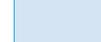
- Un déséquilibre des usages de l'espace public au profit de la voiture, et au détriment des modes actifs (piétons, vélos, PMR)
- L'inadaptation du stationnement par rapport au caractère villageois de Centre-ville

ENJEUX :

- Favoriser le partage harmonieux des usages de l'espace public, au bénéfice des déplacements piétons
- Uniformiser la réglementation de la voirie en généralisant la zone 30
- Développer un maillage transversal de cheminements piétons irriguant le centre-ville.
- Développer un maillage paysager transversal entre la coulée verte et la rivière.
- Réorganiser et rationaliser de l'offre de stationnement par l'entremise de parkings d'appoint aux portes du centre-ville.
- Ré-interroger les emprises de l'espace public (avenue Henri Grivot et sur la rue des Remparts), et notamment le recul pour alignement à 13m pour la rue de Remparts.

4 - Schéma d'orientations urbaines et de programmation

LES AMÉNITÉS DU CENTRE-VILLE

 Une armature d'équipements extra-muros, dans une dynamique structurante, en articulation entre les quartiers.

 Conforter les polarités commerciales existantes

 Valoriser la présence des espaces paysagers, lieux de cohésion des quartiers du centre-ville

CADRE DE VIE

 Bâtiment à valeur patrimoniale

 Requalification et continuité des aménagements de l'espace public

 Définir le ou les caractères urbains de l'avenue Henri Grivot et sur la rue des Remparts

 Plantations d'alignement

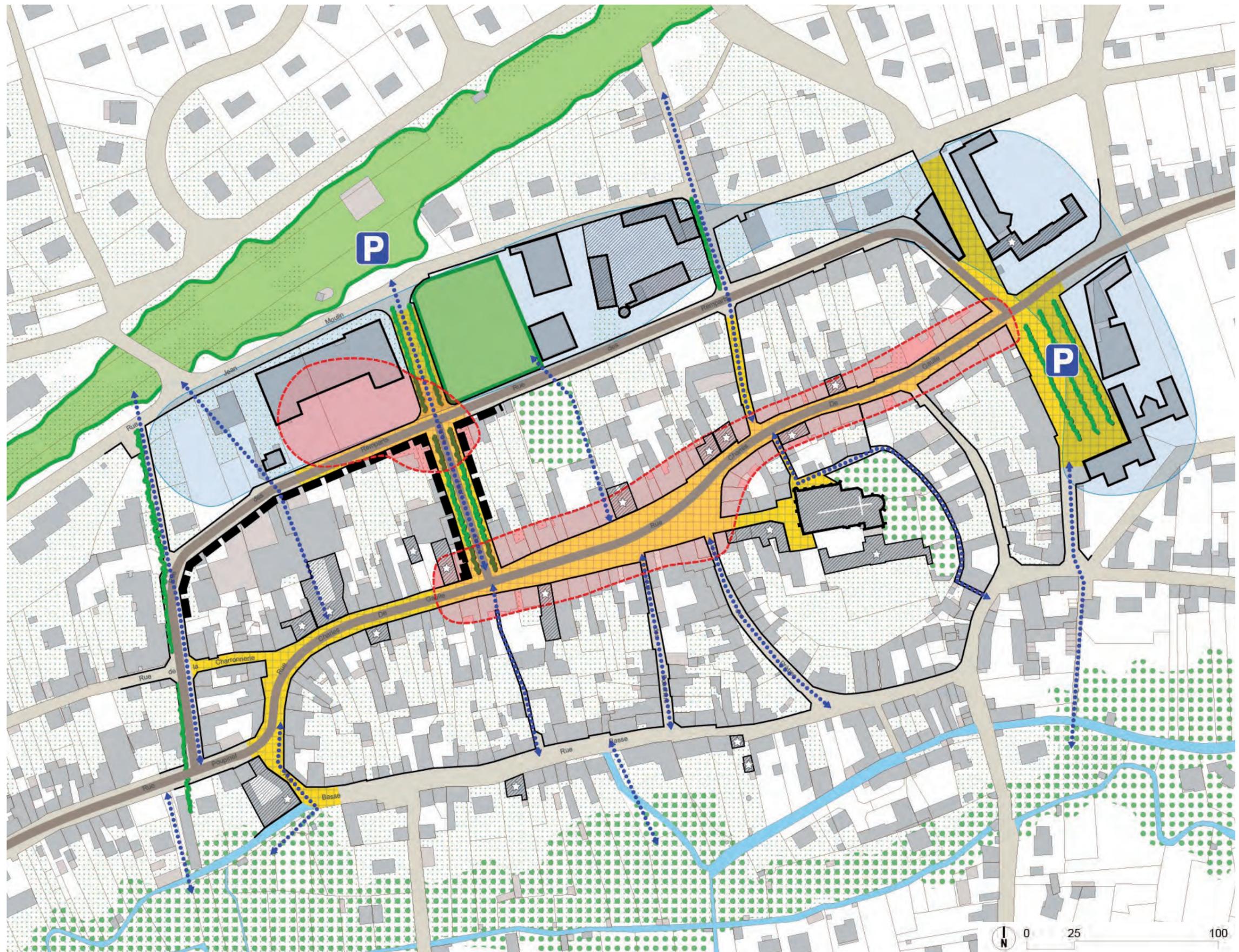
 Préserver des l'intimité et la qualité paysagère végétale des cœurs d'îlots

ACCESSIBILITÉ

 Liaisons transversales

 Axes de circulation en zone 30 généralisée

 Parkings



I - IDENTITÉ - PAYSAGE URBAIN

II - FONCTIONS - USAGES

III - EXPERTISE COMMERCIALE

IV - ACCESSIBILITÉ

V - ÉLÉMENTS DE CADRAGE PROGRAMMATIQUE

VI - MUTABILITÉ DES PARCELLES À L'ÉCHELLE DE L'ÎLOT

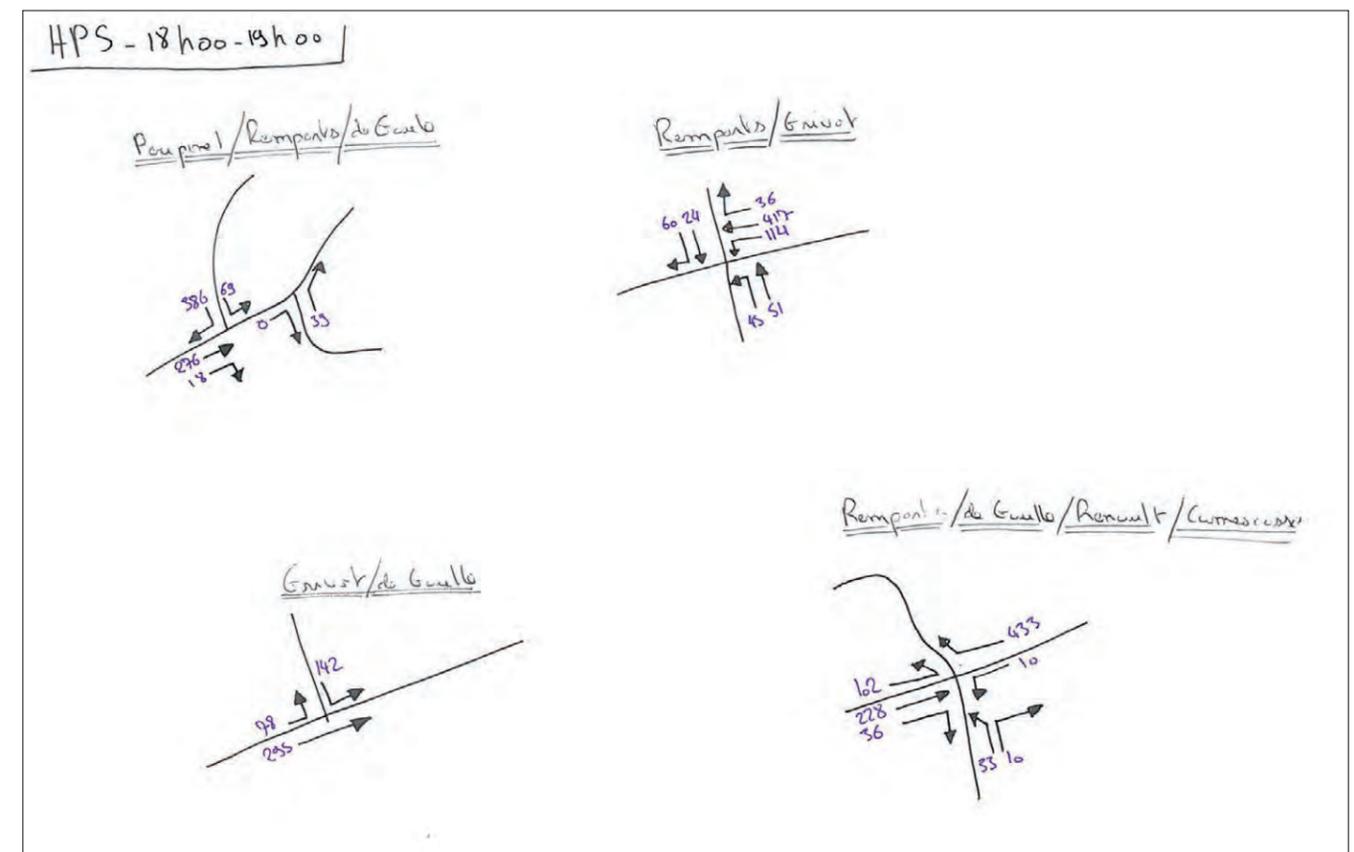
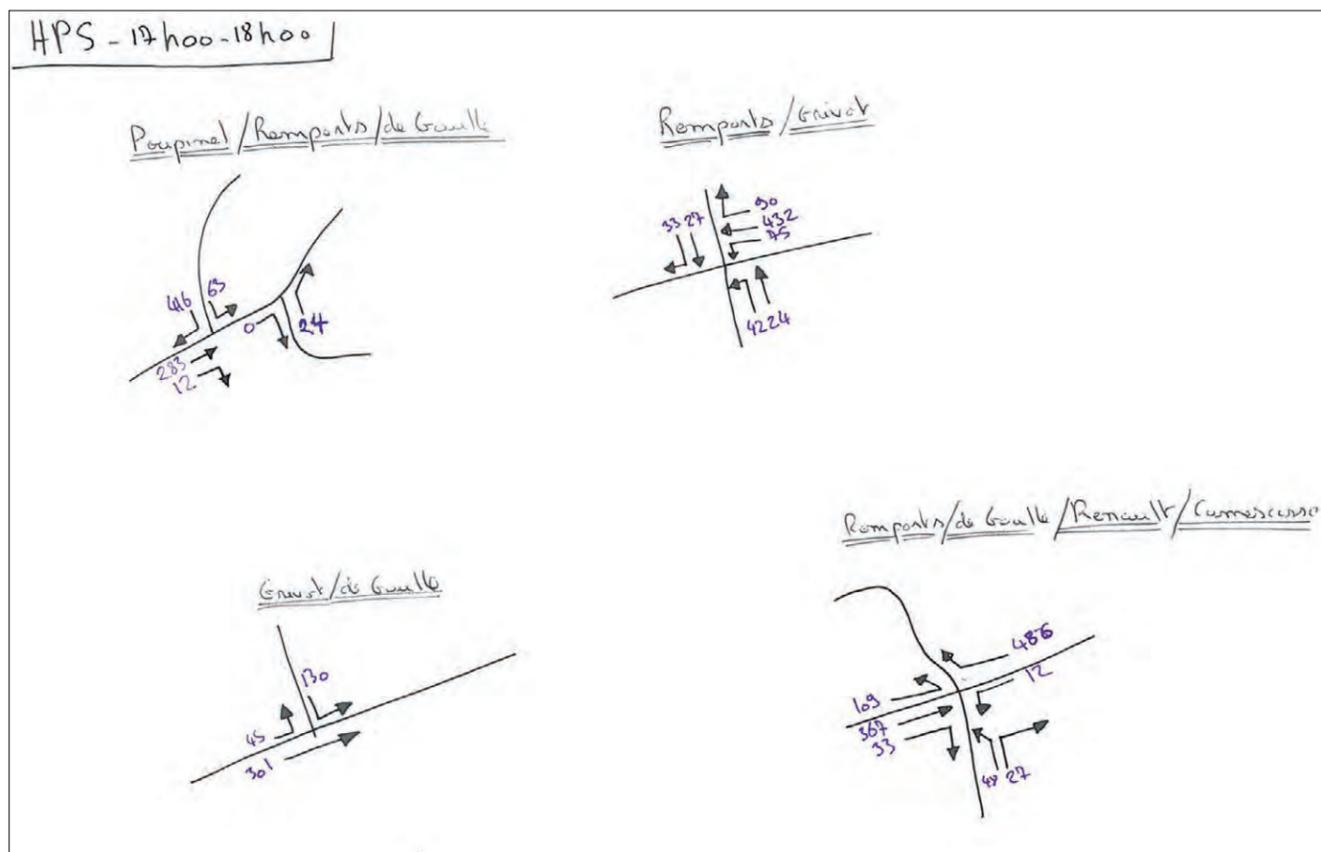
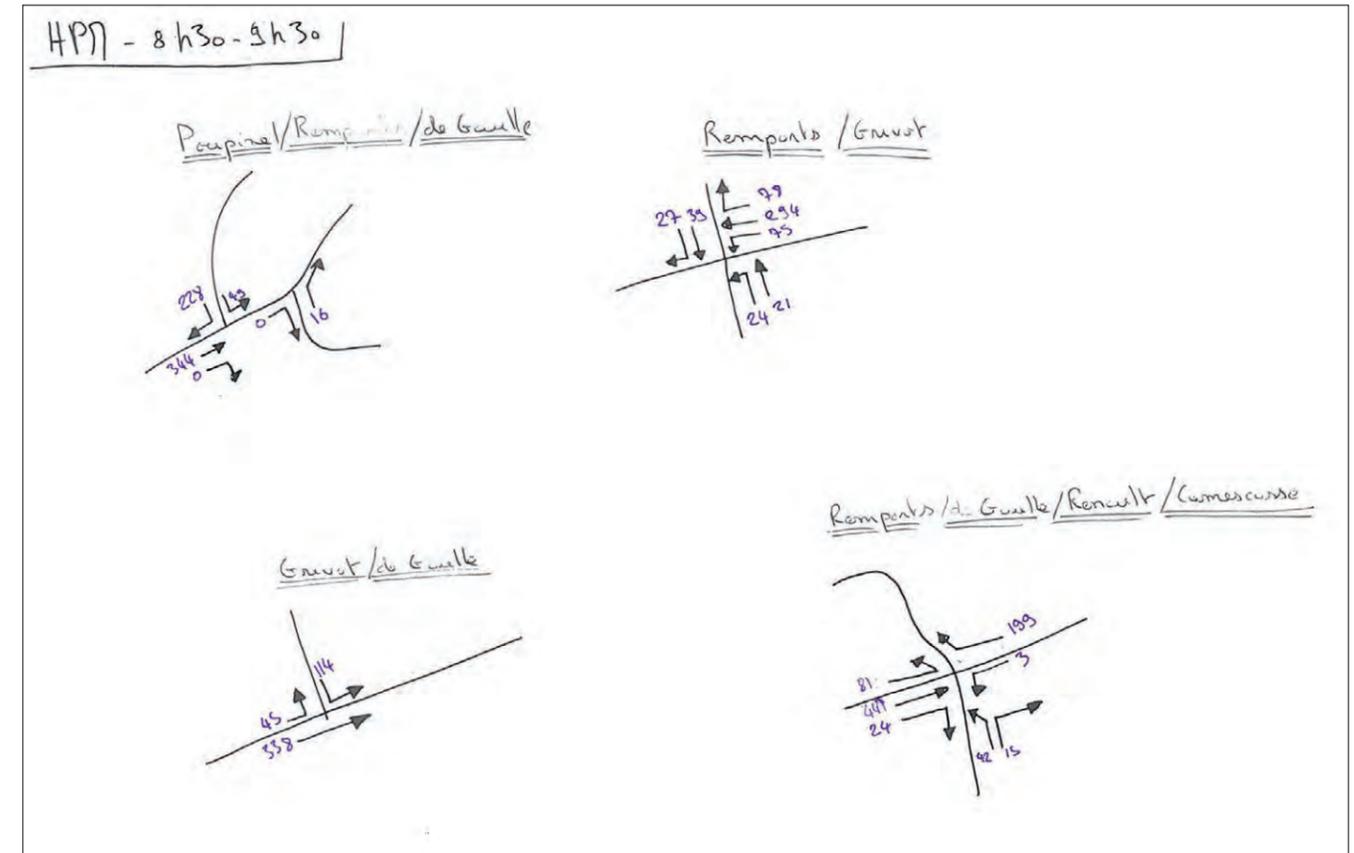
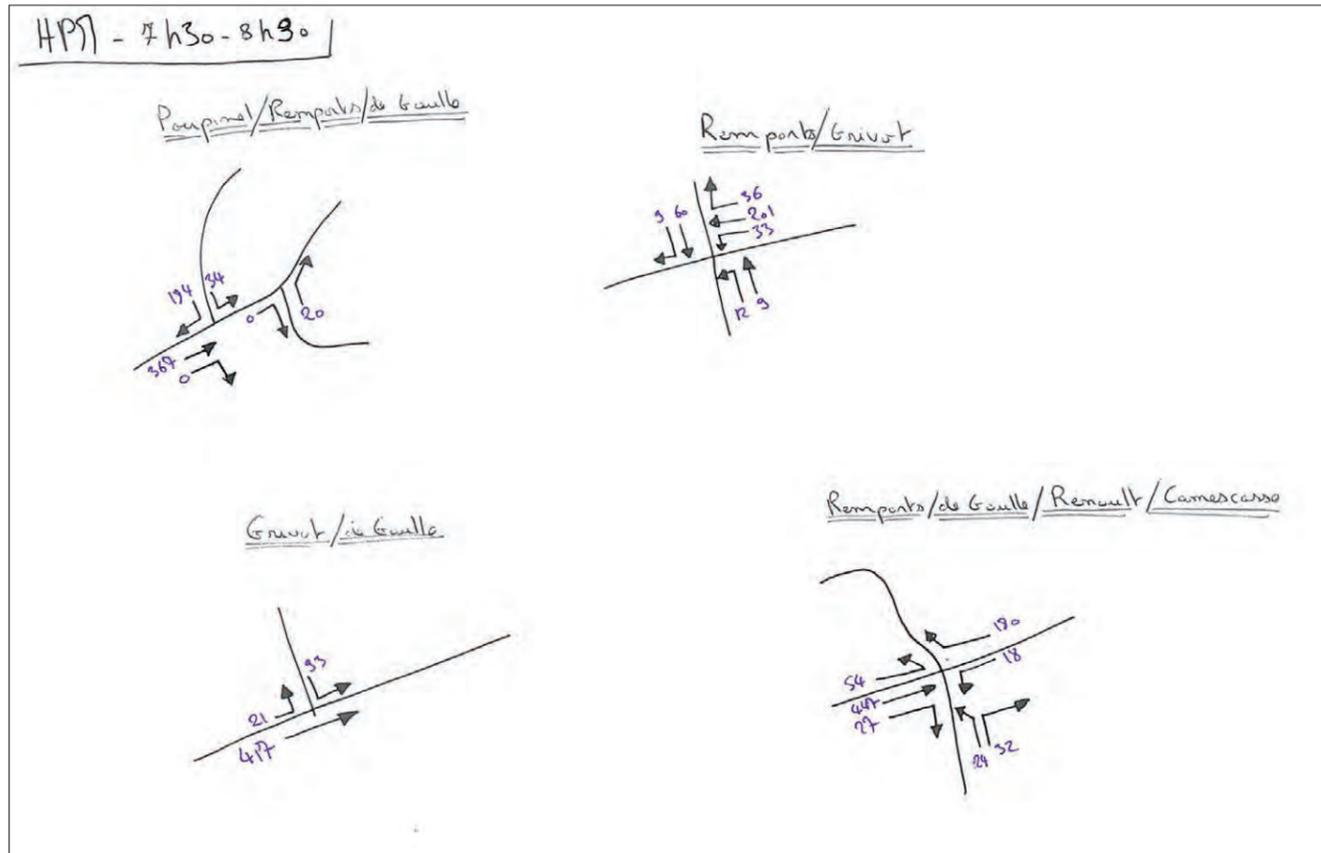
VII - SYNTHÈSE DES ENJEUX

ANNEXES

1 - Comptages directionnels

2 - Relevés des stationnement

1 - COMPTAGES DIRECTIONNELS



2 - RELEVÉS DE STATIONNEMENT

CDG Zone bleue			100% 90% 80% 70% 60% 50% 40% 30% 20% 10% 0%		■ résidentiel ■ travail ■ visite ■ respect zone bleue ■ tres courte duree		Étiquettes de lignes	Somme de DUREE V1
	nombre	temps					res	199,5
tres courte duree	40	20					rze	65,5
respect zone bleue	54	65,5					tcd	20
visite	14	33					tra	19
travail	4	19					vis	33
résidentiel	10	199,5					Total général	337
			nombre	temps				
tres courte duree	33%	6%						
respect zone bleue	44%	19%						
visite	11%	10%						
travail	3%	6%						
résidentiel	8%	59%						
CDG Autres			100% 90% 80% 70% 60% 50% 40% 30% 20% 10% 0%		■ résidentiel ■ travail ■ visite ■ respect zone bleue ■ tres courte duree		zone	Charles de Gaule autres
	nombre	temps					Étiquettes de lignes	Somme de DUREE V1
tres courte duree	2	1					res	47,5
respect zone bleue	3	3,5					rze	3,5
visite	0	0					tcd	1
travail	3	6,5					tra	6,5
résidentiel	1	47,5					Total général	58,5
			nombre	temps				
tres courte duree	22%	2%						
respect zone bleue	33%	6%						
visite	0%	0%						
travail	33%	11%						
résidentiel	11%	81%						
Grivot			100% 90% 80% 70% 60% 50% 40% 30% 20% 10% 0%		■ résidentiel ■ travail ■ visite ■ respect zone bleue ■ tres courte duree		zone	Grivot
	nombre	temps					Étiquettes de lignes	Somme de DUREE V1
tres courte duree	46	23					res	38,5
respect zone bleue	31	31,5					rze	31,5
visite	4	9,5					tcd	23
travail	5	43					tra	43
résidentiel	3	38,5					vis	9,5
			nombre	temps			Total général	145,5
tres courte duree	52%	16%						
respect zone bleue	35%	22%						
visite	4%	7%						
travail	6%	30%						
résidentiel	3%	26%						

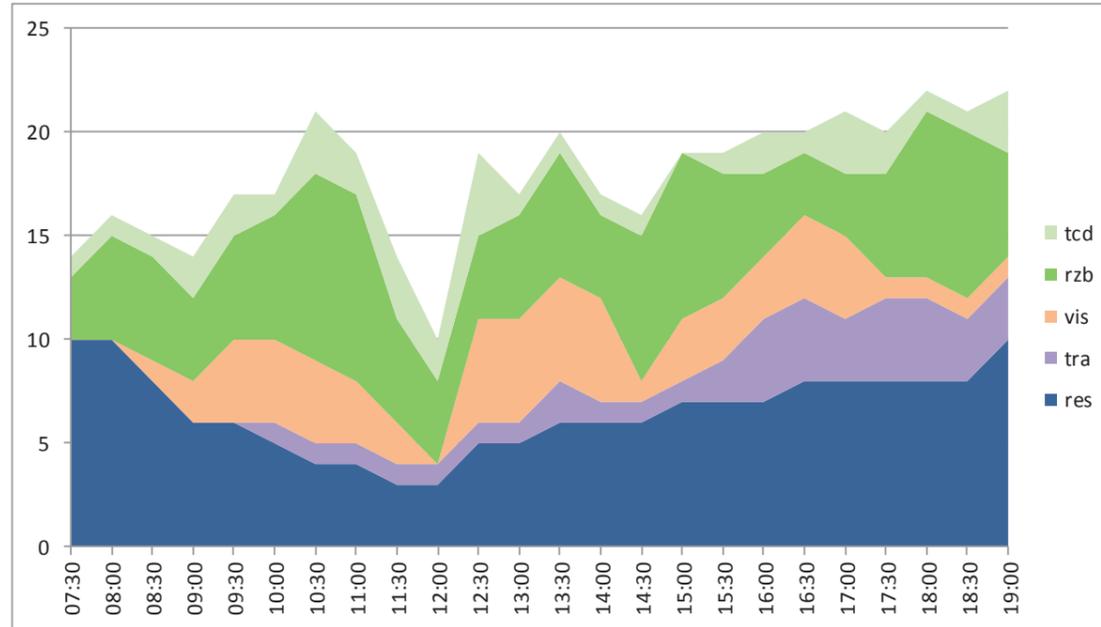
2 - RELEVÉS DE STATIONNEMENT

Charonnerie				zone charonnerie	
	nombre	temps	Étiquettes de lignes		
tres courte duree	5	2,5	res	116,5	
respect zone bleue	3	5	rz	5	
visite	3	7,5	tcd	2,5	
travail	0		vis	7,5	
residentiel	5	116,5	Total général	131,5	
tres courte duree	31%	2%			
respect zone bleue	19%	4%			
visite	19%	6%			
travail	0%	0%			
residentiel	31%	89%			

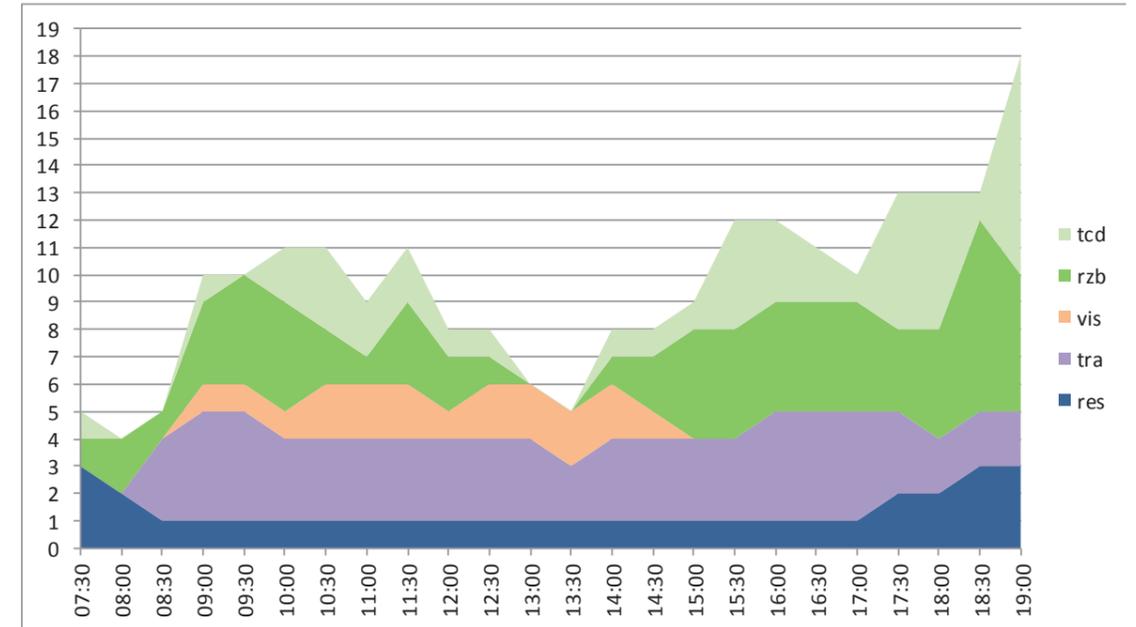
TOTAL				zone (Tous)	
	nombre	temps	Étiquettes de lignes		
tres courte duree	93	46,5	res	402	
respect zone bleue	91	105,5	rz	105,5	
visite	20	50	tcd	46,5	
travail	12	68,5	tra	68,5	
residentiel	19	402	vis	50	
tres courte duree	40%	7%	(vide)		
respect zone bleue	39%	16%	Total général	672,5	
visite	9%	7%			
travail	5%	10%			
residentiel	8%	60%			

2 - RELEVÉS DE STATIONNEMENT

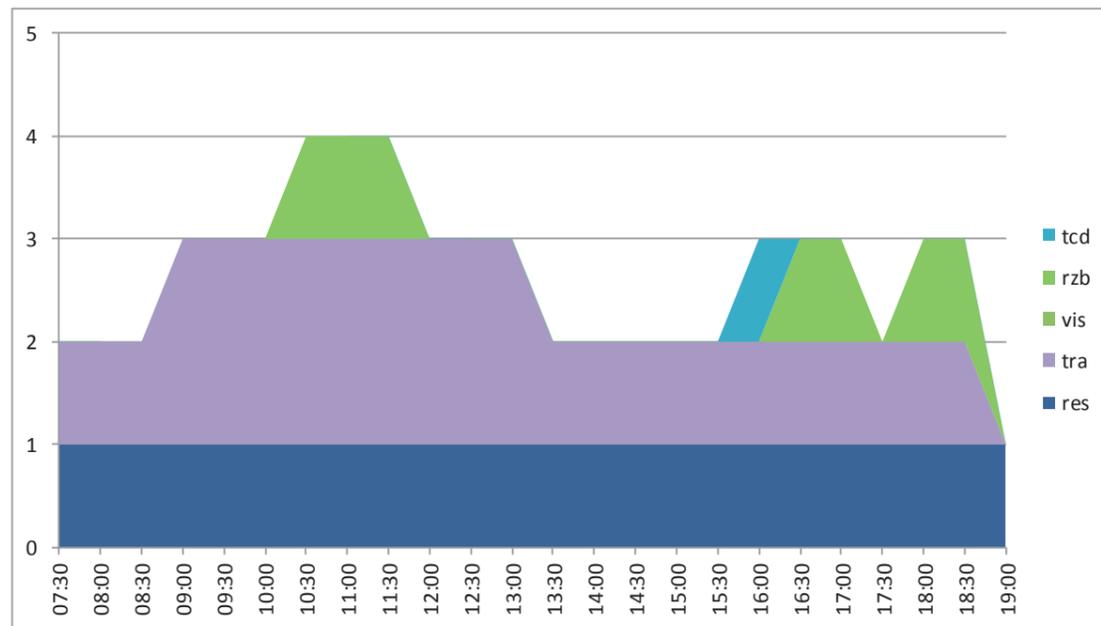
CDG zone bleue



Grivot



CDG autre



Charonnerie

